



***BILAN
D'ACTIVITÉ***

*FORMER DES ARTISTES CRÉATIFS,
EXIGEANTS ET ENGAGÉS*

Jean-Claude Casadesus : Président
Bruno Humetz : Directeur

eSMD.

École Supérieure Musique et Danse
Hauts-de-France - Lille

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

*FORMER DES ARTISTES CRÉATIFS,
EXIGEANTS ET ENGAGÉS*

Jean-Claude Casadesus : Président
Bruno Humetz : Directeur

eSMD.

École Supérieure Musique et Danse
Hauts-de-France - Lille

ÉDITO	5
VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	9
Décisions du conseil de gestion 2017	10
Égalité entre les hommes et les femmes.....	10
Consolidation du pôle administratif	11
Réorganisation du service scolarité.....	11
Réorganisation de l'administration générale	11
Restructuration des bureaux et location de nouveaux espaces de travail.....	11
Instances pédagogiques	12
Insertion professionnelle	12
Dispositif FEVIS.....	12
L'aide à l'acquisition d'instruments	13
Fonds d'aide aux projets d'étudiants à des fins professionnelles	13
Ouverture à l'international	14
Les réseaux européens des orchestres régionaux.....	14
L'Association Européenne des Conservatoires (AEC).....	14
Le programme Erasmus +	14

SOMMAIRE

BILAN PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE : MUSIQUE.....	17
Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien : un ancrage et un dynamisme.....	18
Focus sur la rentrée 2017	18
Des étudiants assidus, une formation reconnue	19
Le projet et le partenariat au cœur de la pédagogie de l'ESMD	19
<i>L'Air de Rien... Les jeunes ont du talent !</i> Concert symphonique	20
Vers le valant grade.....	23
Un Master professionnel d'orchestre en alternance, une initiative pionnière en phase avec l'employabilité du musicien.....	23
Une première promotion DNSPM Musiques actuelles en septembre 2017.....	24
Les candidats.....	24
Le concours d'entrée.....	25
Critères d'évaluation.....	25
Les locaux et partenariats	25
Objectifs pédagogiques.....	27
Le temps de l'expérimentation, de la réflexion et du pragmatisme	28
Éducation artistique et culturelle	29
Diplôme d'état de professeur de musique	30
Formation initiale du diplôme d'État articulé au DNSPM.....	30
Diplôme d'État de direction d'ensembles vocaux.....	31
Formation continue menant au DE dans le Pas-de-Calais.....	31
Formation continue menant au DE en partenariat avec Amiens Métropole.....	34
VAE.....	35

BILAN PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE : DANSE	37
Diplôme d'état de professeur de danse	38
Partenariats réguliers.....	38
Stages de mises en situation.....	40
Projets d'éducation artistique et culturelle : le Parcours musical Ictus.....	42
De la recherche chorégraphique au plateau : des artistes pédagogues sur scène.....	42
Écrire en chœur	42
Festival L'Air de Rien... Les jeunes ont du talent !	43
Journées du patrimoine	44
Week-end UArts	44
Projet croisé musique danse	45
Les réseaux en région et à l'international	45
Une implication des étudiants dans le réseau régional	45
L'ouverture à l'international.....	46
L'examen d'aptitude technique	47
ANNEXES	49



Répétition de la Symphonie Fantastique de Berlioz sous la direction de Jean-Claude Casadesu, décembre 2017
© Olivier Dubois



Visite à l'ESMD de François Decoster, Vice-président en charge de la culture du Conseil régional Hauts-de-France le 24 avril 2017
© Olivier Dubois

ÉDITO

Ensemble, savoir-faire, pour un ensemble de savoir-faire.

Que l'on place la focale au niveau local, départemental, régional, national ou européen, l'ESMD conforte son nécessaire rôle d'acteur de l'éco-système des filières de la formation, de la création et de la pédagogie en musique et en danse.

Cette position s'est acquise sur la base d'un projet pédagogique fort et efficient, combiné au dynamisme d'un conseil de gestion associant pragmatisme et prospectives.

En assurant la présidence de cet établissement, Jean-Claude Casadesus y a trouvé une résonance à son audace et son exigence. À ses côtés, nos musiciens et danseurs mesurent le riche parcours qui les attend.

Pour relever les défis de ce cheminement professionnel, l'ESMD se fait fort de guider les étudiants par le biais d'axes pédagogiques structurants, sans pour autant les enfermer dans une modélisation figée.

Des fondamentaux que l'on retrouve dans cette déclinaison qui constituent le socle du projet :

- Favoriser l'épanouissement artistique des étudiants au travers d'expériences artistiques exigeantes et variées, en compagnonnage avec des artistes et en partenariat avec des structures professionnelles,
- Concilier cet épanouissement avec l'élaboration d'un projet professionnel performant,
- Amener l'étudiant à se construire une culture dans le domaine du spectacle vivant, à développer un regard sensible sur les enjeux éducatifs, sociaux et culturels, à inventer des formes originales de rencontres avec les publics,
- Préparer le futur professionnel à sa vie d'artiste, d'interprète, d'enseignant musical ou chorégraphique et d'acteur du développement culturel du territoire.
- Doter le futur enseignant des outils méthodologiques pour qu'il soit en mesure de concevoir un enseignement adapté à divers publics, travailler en équipe et jouer un rôle actif dans la réflexion pédagogique collective.

Ces objectifs ne pourraient être posés et réalisés sans l'activation d'un réseau partenarial, consubstantiel à la création de l'ESMD Hauts-de-France – Lille.

C'est parce que la région Hauts-de-France est riche d'établissements d'enseignement artistique, d'orchestres, de scènes musicales et chorégraphiques, d'universités, d'acteurs culturels des territoires qu'avec la volonté de l'État, le projet ESMD a pu se concrétiser dans une logique de partenariat et de complémentarité. Avec une délimitation des champs de compétences qui n'interdit en rien les interactions entre différents opérateurs animés d'une même passion.

Un ancrage territorial vecteur de dynamisme qui s'exprime par le biais de la polyvalence des compétences, de l'articulation des cursus et de l'hybridation dans les démarches artistiques.

Une articulation qui trouve écho dans la mutualisation de certains cours avec notre partenaire historique, le CRR de Lille, ou dans la co-construction de contenus et projets avec d'autres structures : conservatoires d'Amiens, Roubaix, St-Omer, Tourcoing, L' Aéronef, Le Fresnoy, Opéra de Lille, Orchestre National de Lille, Orchestre de Picardie, etc.

Une articulation qui est également au cœur de nos cursus et diplômes : avec l'université de Lille et au sein même des parcours de l'ESMD (Diplôme d'État musique ou danse et le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien). Une logique de complémentarité et de personnalisation de parcours, dont la porte d'entrée demeure le niveau et le potentiel artistique.

C'est aussi par cette capacité « à faire ensemble » localement et régionalement que l'ESMD entretient des coopérations au niveau national et international. Une reconnaissance qui consolide l'attractivité de l'ESMD puisque plus de la moitié de ses effectifs est issue d'autres régions ou d'autres pays. Un projet fort de ce savoir-faire qui permet la mise en œuvre de nouveaux cursus en musiques actuelles ou direction d'ensembles vocaux, avec de nouveaux partenaires.

Enfin une bienveillance à notre égard chez nombre d'acteurs des filières musicales, chorégraphiques, qui facilite grandement de subtiles articulations entre artistique et pédagogique.

Qu'il aspire à devenir artiste et/ou pédagogue, l'étudiant qui intègre l'ESMD vient y développer des compétences au service d'une polyvalence professionnelle. Musicien, danseur, pédagogue, chacun dans sa spécialité sait qu'il devra mener des projets professionnels divers, souvent simultanément. Publics, répertoires, création, territoire, transmission, partage, éducation artistique et culturelle, réflexion, législation, finances etc. Si au sein de l'ESMD nos étudiants développent leur propre virtuosité, celle-ci ne peut se capitaliser dans un enseignement hors-sol.

L'expertise dans sa discipline ne vaut que si elle permet de se connecter au réel et aux autres formes d'art. Articuler ses savoirs, mobiliser ses compétences dans des séquences appropriées sont nécessaires pour relever les défis d'un environnement culturel et professionnel recourant à l'hybridation. Sans dogmatisme ni effet de mode, il appartient à l'artiste autant qu'au pédagogue d'être en capacité de mener une réflexion sur ce sujet et de mettre en acte le fruit de ses recherches.

Envisager la transmission, le travail collégial, l'auto-formation, la médiation, non pas en concurrence, mais dans une utilisation éclairée de l'informatique musicale et un recours aux technologies de la création, de l'information et de la communication.

Le prisme technologique n'a pas l'apanage de l'hybridation. Générer des points de rencontres entre les arts : musique, danse mais aussi théâtre, littérature, cinéma, images animées, arts visuels etc. Les formes opératiques, concertantes ou chorégraphiques se sont depuis longtemps montrées innovantes dans ces domaines. Il s'agit donc d'avoir une approche sereine, toujours inscrite dans la mise en perspective de l'histoire des arts.

Cette pratique actuelle de la musique, de la danse et de leurs pédagogies est transversale au socle de notre projet d'établissement.

Sous l'impulsion de Jean-Claude Casadesus et l'autorité de son conseil de gestion, l'ESMD a à cœur de former les étudiants d'aujourd'hui pour qu'ils soient les interprètes, créateurs et passeurs de demain. Non pas dans une logique de reproduction, mais dans une dynamique de perpétuation du souffle mystérieux qui anime les arts.

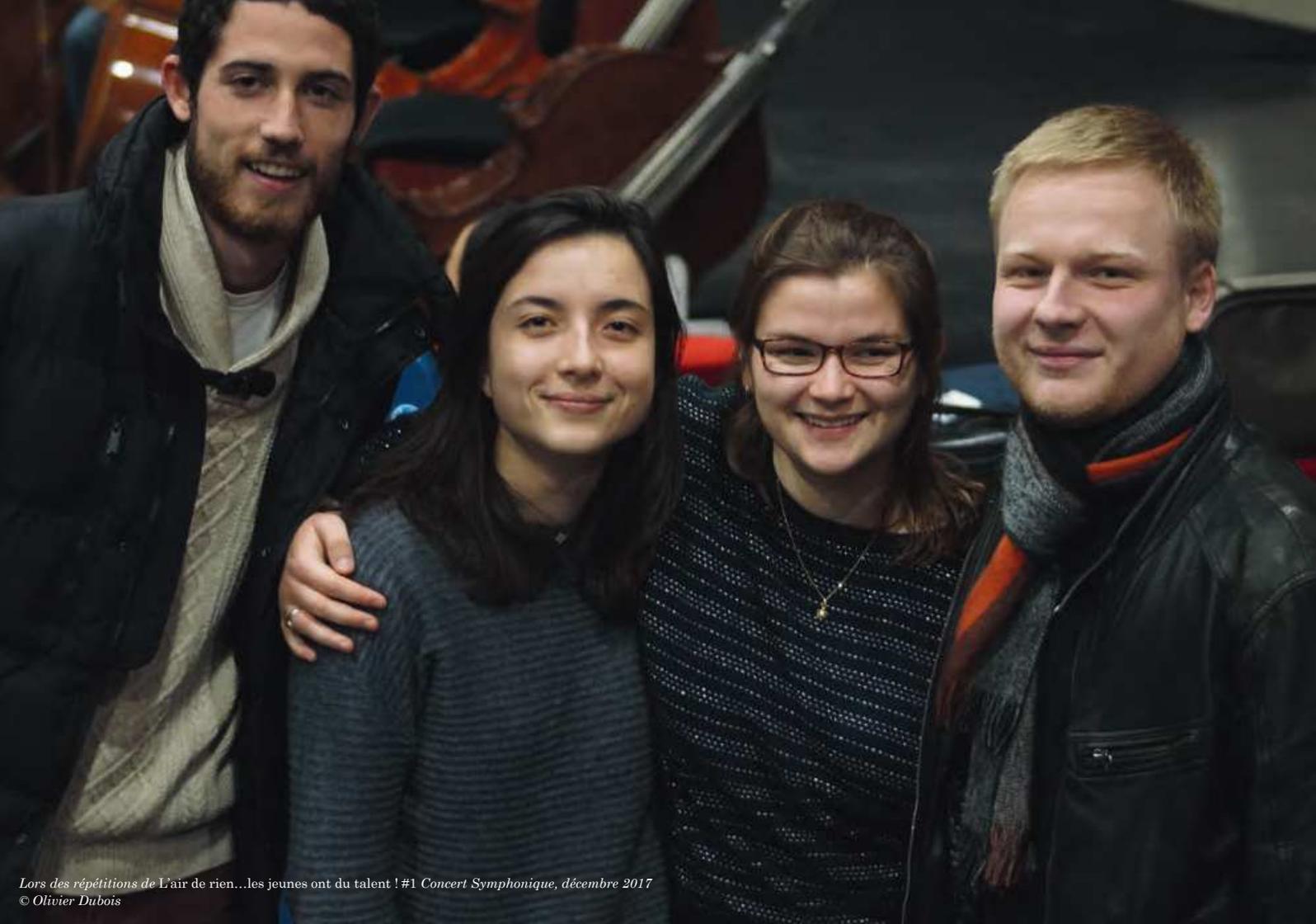
À l'issue de leurs cursus, ces étudiants rendront à la collectivité l'investissement et la confiance placés en eux. Ils feront vivre les répertoires et les territoires, ils nourriront la création. Ils décroïsonneront, transmettront, participeront à la démocratie culturelle.

Dans ce bilan d'activité, vous pourrez lire, à travers une année d'exercice, comment l'ESMD atteint ses ambitions. Une photographie quantitative et qualitative où chacun pourra mesurer la pertinence du propos, combiné au dynamisme qui en découle.

Un outil précieux pour nourrir le travail concernant l'évolution stratégique de l'ESMD pour les cinq prochaines années.

Une plongée dans la vie d'une École Supérieure Musique et Danse, où ensemble grâce à la mobilisation de tous, chaque étudiant se construit un ensemble de savoir-faire.

Bruno HUMETZ
Directeur de l'ESMD Hauts-de-France - Lille



*Lors des répétitions de L'air de rien...les jeunes ont du talent ! #1 Concert Symphonique, décembre 2017
© Olivier Dubois*



*Première séance conjointe Sciences Po Lille - ESMD en présence de Bruno Hamet et de Benoît Lengaigne, directeurs des deux établissements
© Olivier Dubois*

A large, light blue, stylized number '1' is positioned vertically on the page, serving as a background element. The number has a modern, sans-serif font with rounded edges and a slight shadow effect.

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

DÉCISIONS DU CONSEIL DE GESTION 2017

Entrée de la Région Hauts-de-France comme membre de droit du Conseil de gestion.

Conseil pédagogique et scientifique : entrée de la Région Hauts-de-France, de l'Orchestre de Picardie, du directeur du CRR de Lille.

Attribution de l'étude sur les locaux au prestataire *Café Programmation*.

Dispositif d'aide à l'achat d'instrument de musique : mise en place d'un prêt à taux 0 à destination des étudiants, pour l'acquisition, sous conditions, d'un instrument.

Adoption du nouveau règlement intérieur.

ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Depuis sa création l'ESMD a à cœur de participer à l'égalité entre les hommes et les femmes. Le courrier du 3 novembre 2017 (voir page 108) adressé aux directeurs d'établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel par la ministre de culture Françoise Nyssen fixe l'objectif de « faire progresser l'égalité des droits et de veiller particulièrement à assurer l'égalité dans les faits » :

- Progression de l'égalité professionnelle (accès aux métiers, rémunérations).
- Progression de la part des femmes dans les programmations et à la direction des institutions culturelles.
- Favoriser l'accès aux pratiques culturelles de toutes les femmes, notamment défavorisées ou isolées.
- Intervenir dès la formation artistique des jeunes enfants.
- Élaboration d'une charte éthique au sein de l'établissement.
- Renforcement de la présence d'œuvres féminines dans les enseignements et répertoires.
- Avancer vers la parité dans les équipes pédagogiques.
- Mise en place de modules de formation sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

Cet engagement conforte notre détermination et impulse une synergie sur ce défi entre les établissements d'enseignement supérieur.

Cet indispensable chantier sera un des axes du développement stratégique de l'ESMD.



CONSOLIDATION DU PÔLE ADMINISTRATIF

Le départ de la chargée de communication en septembre 2017 a donné lieu à un recrutement. Celui-ci s'est opéré en interne, suite à l'intérêt porté par un membre de l'équipe administrative pour occuper cette fonction.

La candidature d'Olivier Dubois a été retenue, à la vue de ses compétences et de sa motivation, pour occuper ce poste. Il conserve le volet numérique dans ses nouvelles fonctions.

■ *Réorganisation du service scolarité*

Pour pallier au départ d'Olivier Dubois de la scolarité, un recrutement sur un nouveau profil de poste a été opéré à la rentrée. Annie Sorgniard a été recrutée sur ce poste.

Pour tenir compte de l'imbrication croissante du DNSPM et du DE, le service scolarité a été réorganisé et les missions des deux chargées de scolarité ont été décloisonnées.

■ *Réorganisation de l'administration générale*

Un poste de chargé de suivi administratif a été créé permettant de fluidifier les procédures liées à la gestion des ressources humaines. Ce poste est occupé par Isabelle Galand pour un CDD de 6 mois.

Si l'activité se maintient et si les financements le permettent, ce poste sera pérennisé.

Pour la seconde année consécutive et grâce à un réseau régional, l'école peut bénéficier d'un stagiaire venant de Georgetown University. Cet étudiant permet, entre autres, de parfaire nos documents destinés à l'international.

RESTRUCTURATION DES BUREAUX ET LOCATION DE NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL

Depuis la création de l'ESMD en 2012, sa surface de bureau dévolue au travail administratif n'a pas évolué, alors que les missions, la charge de travail et les effectifs augmentaient.

Pour améliorer les conditions de travail qui devenaient difficiles, la décision de louer des nouveaux bureaux s'est imposée.

Depuis novembre 2017, l'ESMD loue 45 m² de bureaux au 38 avenue du Peuple Belge à Lille.

Ces locaux possèdent l'avantage de se situer à proximité des bureaux de l'ESMD et du CRR de Lille.

La direction pédagogique DNPSM et DE y a aménagé ses espaces de travail, rejointe par le coordinateur musiques actuelles et la coordinatrice du DE de direction d'ensembles vocaux.

Ces nouveaux bureaux ont nécessité un rafraîchissement, l'achat du mobilier adéquat et l'installation informatique nécessaire à un exercice sur plusieurs sites.

Cette déconcentration a permis de restructurer les locaux « historiques » de l'ESMD sous la forme de 4 entités complémentaires : 1 bureau administration générale, 1 bureau direction de l'ESMD, 1 bureau communication et coordination du DE danse, 1 bureau scolarité DNSPM/DE.

INSTANCES PÉDAGOGIQUES

Conseil des professeurs référents et des accompagnateurs

Commission pédagogique ESMD/Université de Lille

Conseil des tuteurs

Commission des projets

Commission insertion professionnelle

Commission internationale

Conseil de direction pédagogique musique et danse

Commissions pédagogiques réglementaires (Conseil de discipline, Commission Validation des Acquis Antérieurs, Commission dérogation)

Comité de direction

INSERTION PROFESSIONNELLE

■ *Dispositif FEVIS*

Grâce au soutien financier de la DRAC Hauts-de-France, l'école a mis en place un dispositif d'insertion post-diplôme en collaboration avec la FEVIS, (Fédération des Ensembles Vocaux et Instrumentaux Spécialisés) qui comptabilise aujourd'hui 126 ensembles adhérents. Ce dispositif prévoit une aide financière à l'embauche aux ensembles adhérents qui recruteront un diplômé du DNSPM. Pour leur permettre d'effectuer leurs choix, les ensembles se voient proposer chaque année des enregistrements vidéo et audio des jeunes diplômés de l'école qui souhaitent bénéficier de ce dispositif.





■ *L'aide à l'acquisition d'instruments*

Afin de favoriser leur insertion mais aussi de modérer les inégalités d'accès à des parcours professionnels dans un secteur où l'investissement personnel peut être très lourd au regard du prix des instruments, l'ESMD propose également une aide sous forme de prêt pour l'acquisition de leur instrument. Cette aide peut être octroyée sur critères spécifiques et au regard d'un projet motivé nécessitant un instrument de qualité.

■ *Fonds d'aide aux projets d'étudiants à des fins professionnelles*

Les étudiants de l'ESMD ayant un projet professionnel ont la possibilité de solliciter une bourse d'aide visant à consolider le montage du projet et à optimiser ainsi leurs chances de professionnalisation.

Plus généralement, les partenariats artistiques mis en place dans le cadre de la formation permettent également aux jeunes artistes d'intégrer plus facilement le monde du travail.

Le partenariat pédagogique avec le CCN Roubaix - Hauts-de-France a déjà permis à plusieurs danseurs d'intégrer ses projets artistiques.

Des étudiants musiciens et des diplômés ont également été embauchés par l'ONL pour compléter les rangs de l'orchestre lors de certains concerts.

100% des diplômés sont engagés dans la vie professionnelle en tant qu'artistes et enseignants. Nombre d'entre eux s'installent dans la région, et sont en poste dans le réseau des conservatoires classés (Conservatoire à Rayonnement Régional, Départemental et Communal).



OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

■ *Les réseaux européens des orchestres régionaux*

L'ESMD travaille en collaboration étroite avec l'Orchestre National de Lille et avec l'Orchestre de Picardie. Dans le cadre de cette collaboration, ces ensembles font bénéficier les étudiants de l'ESMD des opportunités offertes par les réseaux européens dans lesquels ils sont inscrits (ONE© pour l'Orchestre de Picardie et Music Up Close Network pour l'Orchestre National de Lille) : des échanges ou encore des sessions d'orchestres peuvent ainsi être régulièrement ouverts aux étudiants de l'ESMD comme les sessions de Tutti Pro de l'Orchestre de Picardie ou encore les échanges avec la Fondation Yehudi Menuhin grâce à l'Orchestre National de Lille.

■ *L'Association Européenne des Conservatoires (AEC)*

L'ESMD est membre de l'Association Européenne des Conservatoires qui réunit les plus grands établissements d'enseignement supérieur artistique en Europe. À ce titre, l'école bénéficie d'échanges artistiques et pédagogiques qui alimentent la réflexion de l'équipe d'encadrement, dégagent de nouvelles perspectives et facilitent les collaborations au-delà de nos frontières.

■ *Le programme Erasmus +*

L'ESMD est signataire d'une charte Erasmus + qui lui permet de recevoir des étudiants européens mais également d'envoyer ses propres étudiants dans les plus grandes institutions d'enseignement artistique en Europe. Ce programme permet également aux enseignants de l'école de conforter leurs expériences par des échanges internationaux.

Pour les étudiants

Le développement des relations internationales permet la rencontre avec d'autres approches musicales, chorégraphiques, pédagogiques et culturelles. Il favorise ainsi l'ouverture d'esprit, nourrit la construction de sa propre identité artistique et participe à une meilleure insertion professionnelle.

Les parcours proposés par l'établissement sont en effet conçus selon le système européen d'harmonisation des diplômes et de la durée des formations (LMD). Ils facilitent la mobilité étudiante, et permettent aux musiciens et danseurs de valider un semestre ou une année entière de leur cursus à l'ESMD, tout en suivant les enseignements de l'établissement étranger partenaire de leur choix.

Pour les enseignants

Le programme Erasmus + permet également aux professeurs de l'ESMD d'enseigner dans les établissements partenaires à l'étranger (Espagne, Italie...).

PARTENARIATS ERASMUS +

- 24 accords de partenariat avec des universités étrangères dans le cadre du programme Erasmus + (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Irlande, Italie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie, Suède)
- 2 étudiants accueillis à l'ESMD en 2017-2018 (Irlande, Royaume Uni)
- 3 professeurs partis enseigner à l'étranger (Espagne et Finlande)
- 3 étudiants de l'ESMD en mobilité (Espagne, Suède, Allemagne)



© Olivier Dubois



Concert L'air de rien...les jeunes ont du talent ! #1 au Nouveau Siècle, 10 décembre 2017
© Olivier Dubois



DNSPM Musiques actuelles amplifiées, cours de prise de son
© Olivier Dubois



***BILAN PÉDAGOGIQUE
ET ARTISTIQUE :
MUSIQUE***

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE MUSICIEN : UN ANCRAGE ET UN DYNAMISME

Désormais solidement ancrée dans le paysage national et international de l'enseignement supérieur de la musique, l'ESMD a su développer sa propre dynamique depuis sa création il y a cinq ans.

Un dynamisme qui se traduit par une attractivité croissante.

En 2012, 54 candidats étaient présents à l'épreuve instrumentale du concours d'entrée en DNSPM, et 40,7% d'entre eux intégraient la promotion 2012-2103.

En 2017, 90 candidats étaient présents le jour du concours. Seuls 24,5% ont été admis à l'école.

Bien que l'ESMD ait toujours eu à cœur de garantir un niveau d'exigence à l'entrée de ses formations, cette hausse des postulants impacte le degré de compétences et le potentiel des lauréats du concours d'entrée.

Le profil des étudiants intégrant un DNSPM a lui aussi évolué depuis la création de l'ESMD. On observe un sensible rajeunissement des instrumentistes et 40% des effectifs est constitué de musiciennes.

Après une augmentation significative, la part des étudiants étrangers s'est stabilisée depuis 2 ans à hauteur de 11%.

L'observation de ces chiffres laisse apparaître une baisse des instrumentistes à cordes frottées mais une augmentation des effectifs dans les classes de bois et de cuivres.

Plusieurs paramètres permettent d'expliquer ces mouvements :

- La disparité du nombre d'élèves formés dans les écoles de musique parmi les différentes disciplines.
- L'attractivité territoriale, tant culturelle que pédagogique et professionnelle.
- Le territoire d'implantation de l'ESMD, fortement marqué par la pratique des instruments à vent.
- Le concours d'entrée peut être infructueux dans une classe faute du niveau attendu.

FOCUS SUR LA RENTRÉE 2017

90 candidats se sont présentés à l'épreuve d'entrée.

Les effectifs pour l'année 2017-2018 en DNSPM se répartissent ainsi :

DNSPM1 : 22

DNSPM2 : 31

DNSPM3 : 26 + 1 étudiante qui a validé les cours de DNSPM mais doit encore valider certains cours de L3

Une étudiante suit 2 cursus : clarinette basse en DNSPM2 et clarinette en DNSPM3.

Auxquels s'ajoutent 2 étudiants Erasmus.

DES ÉTUDIANTS ASSIDUS, UNE FORMATION RECONNUE

Une fois inscrits nos étudiants se montrent particulièrement investis dans notre offre pédagogique. Très peu d'étudiants quittent l'ESMD en cours de formation.

En plus du DNSPM et de la licence, 90% des étudiants suivent également la formation au Diplôme d'État.

Le nombre de diplômés qui intègrent un master d'interprète ou un master de pédagogie dans un établissement français ou étranger (Anvers, Bruxelles, CNSMDL, CNSMDP, Copenhague, Lausanne, Lugano, Mons, Poitiers, Strasbourg, etc.) augmente chaque année.

L'ESMD compte désormais parmi ses enseignants d'anciens diplômés de DNSPM ou de DE.

Cette notoriété, cette dynamique, cette implication des étudiants et des enseignants trouvent leur origine dans la somme des moyens et la diversité des acteurs mobilisés autour du projet de l'ESMD : former des artistes créatifs, exigeants et engagés.

Si chaque étudiant s'inscrit dans un parcours de six semestres représentant au minimum 1350 heures de cours, individuels et collectifs, à l'échelle de l'ESMD, uniquement pour le DNSPM, ce sont plus de 6500 heures de cours ou répétitions individuelles ou collectives qui sont organisées chaque année, soit directement par l'ESMD, soit en lien avec des partenaires, soit mutualisées avec le conservatoire de Lille.

LE PROJET ET LE PARTENARIAT AU CŒUR DE LA PÉDAGOGIE DE L'ESMD

C'est l'un des 4 piliers de l'établissement, depuis sa création en 2012 : permettre à chaque étudiant de trouver les conditions de son épanouissement artistique en lui offrant la possibilité de vivre des expériences artistiques variées et exigeantes, dans le cadre de projets ou de stages en immersion, en partenariat avec des structures artistiques et culturelles.

Un faisceau de structures contribue à la mise en situation professionnelle des étudiants et plusieurs types de partenariats s'inscrivent dans ce cadre.



L'AIR DE RIEN... LES JEUNES ONT DU TALENT !

CONCERT SYMPHONIQUE

Les 9 et 10 décembre 2017, les étudiants de l'ESMD associés au sein d'un orchestre-école avec certains élèves du Conservatoire de Lille, se sont produits sous la baguette de Jean-Claude Casadesus avec Thomas Enhco au piano, à Saint-Omer et Lille devant plus de 1600 spectateurs.

Mise en place depuis 2005, cette initiative d'un «Orchestre de Formation Professionnelle» permet à des aspirants interprètes de vivre, pendant plusieurs semaines, l'expérience de l'orchestre symphonique et de se produire dans des conditions professionnelles devant un public nombreux. Durant ce parcours qui les a vu passer de la découverte et de l'apprentissage de l'œuvre à son exécution sous la baguette d'un chef de renom, ils ont bénéficié d'un encadrement artistique et pédagogique de haute volée – encadrement par pupitre, chef assistant – qui leur a permis de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'exprimer les acquis d'années d'enseignement artistique d'excellence.

La collaboration avec un chef dont l'expérience permet de tirer le meilleur de l'orchestre éphémère ainsi rassemblé, constitue le cœur du dispositif. Le travail entamé deux mois auparavant s'est achevé par une semaine intense de répétitions dont le fruit fut présenté lors de ces concert.

En 2017, cet orchestre de formation constituait le premier temps fort des trois rendez-vous annuels «L'Air de Rien... les jeunes ont du talent !» qui rassemblaient sous un même label les énergies et les talents naissants des deux établissements d'excellence que sont le Conservatoire de Lille et l'ESMD.

C'est Jean-Claude Casadesus, chef fondateur de l'Orchestre National de Lille et Directeur artistique du Lille Piano(s) Festival, qui a accepté d'apporter son talent, sa culture du partage et de la transmission aux jeunes musiciens réunis. Au piano Thomas Enhco venait donner une dimension supplémentaire à cette expérience artistique unique.

Le programme du concert associait Berlioz et Ravel, tous deux considérés comme des maîtres de l'orchestration ; le premier ayant révolutionné le son de l'orchestre au point de faire des émules jusque chez les Russes et de voir son Traité encore consulté de nos jours, le second ayant réussi le double tour de force de faire croire qu'il est l'auteur des Tableaux d'une Exposition – de Moussorgsky – tant son orchestration a fait pour la postérité de l'œuvre, et d'écrire une étude orchestrale sans le moindre élément de discours musical qui s'avère être la pièce symphonique la plus jouée au monde (le célèbre Boléro).

Les réunir dans le même programme permettait aux élèves et étudiants d'effectuer un véritable travail de fond sur la matière orchestrale, qui plus est sous la baguette d'un des plus éminents spécialistes de la musique française !

Cette proposition artistique, expérience à la fois humaine et pédagogique unique était proposée dans deux écrans de choix. À Saint-Omer d'abord, le concert était donné le 9 décembre dans la Chapelle des Jésuites dont la restauration exemplaire venait de s'achever et d'être célébrée lors d'un week-end d'inauguration en octobre 2017 ; à Lille ensuite le 10 décembre au Nouveau Siècle, lieu dédié à la musique symphonique s'il en est, fruit du travail inlassable de Jean-Claude Casadesus durant plus de quarante années au service de la musique et de son développement en région.

Des partenaires impliqués dans l'action pédagogique et contribuant à la réalisation des projets par des mises à disposition d'artistes formateurs :

- L'Opéra de Lille est, depuis l'origine de l'ESMD, fortement impliqué dans le déroulement de plusieurs actions pédagogiques.
 - En 2017, un groupe d'étudiants a pu travailler une œuvre de Salvatore Sciarrino sous la responsabilité pédagogique de François Deppe, membre de l'ensemble Ictus, et l'interpréter lors du *Happy Day* de janvier.
 - Préalablement aux représentations de l'opéra *Le Monstre du Labyrinthe* de Jonathan Dove, auquel certains étudiants de l'ESMD participaient aux côtés de musiciens de l'Orchestre National de Lille, l'opéra a proposé aux étudiants des répétitions supplémentaires avec le chef d'orchestre Quentin Hindley avant les premiers services avec l'orchestre au complet.
 - Les Journées du Patrimoine, comme chaque année, ont permis de mettre en valeur l'un des compositeurs joués dans l'année. En 2017, c'est Zemlinsky (auteur de l'opéra *Le Nain*) qui a été choisi et a permis à plusieurs pianistes et groupes de musique de chambre de découvrir des œuvres peu jouées (*Trio* pour clarinette, violoncelle et piano, *Jagdstück* pour 2 cors et piano et *Ländliche Tänze* opus 1 pour piano seul).
 - Les classes d'alto et de musique de chambre ont pu bénéficier des conseils de Lise Berthaud, soliste internationale, lors d'une master-class donnée dans le Grand Foyer de l'Opéra.
- Les étudiants de l'ESMD ont été immergés le temps d'une semaine au sein de l'Orchestre de Picardie lors d'un concert dans le cadre du Saint-Omer Jazz Festival ainsi que lors du projet *Tutti Pro-Académie européenne d'orchestre*, construit en partenariat avec le CRR d'Amiens, dans le cadre du réseau ONE®.
- L'Orchestre Français des Jeunes, accueilli depuis août 2017 au sein de la région Hauts-de-France pour sa session d'été, a inclus 2 de nos étudiants dans ses programmes symphoniques et a permis à 2 autres de participer aux actions de médiations qu'il met en place depuis plusieurs années.
- Comme chaque année, grâce à l'Orchestre National de Lille, les étudiants pianistes ont bénéficié d'une master-class lors du Lille Piano(s) Festival. Cette année, c'est le canadien Louis Lorthie qui enseigne dans les plus grands conservatoires et académies du monde qui était à l'écoute de nos étudiants.
- Les partenaires de l'Orchestre National de Lille au sein du réseau Music Up Close ont permis à 2 étudiants de participer à un stage de formation autour de la médiation avec l'International Yehudi Menuhin Foundation en Belgique et à 4 étudiants d'intégrer le stage d'orchestre de la Slokar Academy à Ljubljana en Slovénie.
- Le CRR de Tourcoing, au sein duquel nous organisons une grande partie du cursus jazz, fait bénéficier nos étudiants de la richesse de ses partenariats dans ce domaine et plus particulièrement avec le Tourcoing Jazz. Après Arielle Besson, puis Henri Texier, nos étudiants ont bénéficié cette année de la venue du saxophoniste Sylvain Rifflet. Une rencontre fructueuse qui s'est close par un concert au Magic Mirror, dans le cadre du Tourcoing Jazz. Cette collaboration permet également à nos étudiants de proposer des projets avec d'autres musiciens jazz de la région inscrits en CEPI et de bénéficier de rencontres et conférences.



- Le CRR d'Amiens-métropole a invité des étudiants de l'ESMD pour plusieurs projets (master-class de piccolo avec Jean-Louis Beaumadier et travail autour des œuvres de Michaël Levinas, en particulier avec les classes de harpe et d'électroacoustique, en présence du compositeur). Un professeur de tuba est également mis à disposition.
- Le Concert d'Astrée met chaque année en relation des guitaristes de l'ensemble avec les étudiants de guitare de l'ESMD. Monica Pustilnik et Rémi Cassaigne sont intervenus régulièrement en 2017.
- Quelques étudiants ont été invités à participer à la saison de concerts *Écouter Voir Échappées musicales* à Tourcoing pour un programme autour de Ravel sous la direction de Takenori Nemoto.

Des partenaires impliquant leurs équipes dans la préparation du projet donné par les étudiants au sein de leurs structures

- Plusieurs musées accueillent les projets que conçoivent nos étudiants autour des œuvres exposées en leur sein. Ils contribuent ainsi en amont à la réalisation des projets avec des visites guidées spécialement conçues pour les étudiants (Exposition *Socle* au MUba, exposition *Safet Zec* à l'Hospice Comtesse, projets EAC au MUba).

Des partenaires accueillant des stagiaires

- L'Orchestre de Douai a proposé un stage rémunéré au sein de l'orchestre à 6 de nos étudiants (violoncelle, harpe, clarinette et trompette) ; L'Orchestre d'Harmonie du Centre, sous la direction de Philippe Ferro et Le Jeune Orchestre de l'Abbaye aux Dames de Saintes accueillent également nos étudiants pour des stages de formation sous la direction de chefs prestigieux.

Des partenaires proposant d'accueillir les réalisations des étudiants lors de concerts ou de premières parties de spectacles

- Depuis plusieurs années, l'Orchestre National de Lille invite les étudiants à donner un programme d'une durée de 30 minutes en prélude à un concert donné par l'orchestre. En 2017, 6 concerts préludes ont ainsi été réalisés devant un total d'environ 1000 personnes.
- La classe d'accordéon (programme autour du Japon) et la classe de guitare (programme en prélude au spectacle *Picasso-Pique un son*) ont été sollicitées par le Lille Piano(s) Festival.
- Le Centre Culturel de Lesquin programme des concerts destinés aux familles le samedi matin à 11h11 et a réservé plusieurs dates pour les étudiants de l'ESMD.
- Et également : le Palais des Beaux-Arts de Lille et l'Hôtel Scrive – DRAC pour les Journées du Patrimoine, le musée du Louvre Lens pour des interventions musicales pendant l'exposition *Musiques ! Échos de l'Antiquité*, la chapelle Notre-Dame de Réconciliation pour des concerts autour de la Fête de la Musique, les écoles de musique de la Ville de Lille lors du festival « l'Air de Rien... les jeunes ont du talent ! » et pour des projets EAC, le Temple Protestant de Lille pour un concert choral en lien avec Sciences Po Lille, le restaurant Clément Marot pour des dîners gourmands en musique lors du Lille Piano(s) Festival, le théâtre d'Arras pour des concerts organisés dans le cadre de la journée des personnels de la Région Hauts-de-France, la Chapelle des Jésuites à Saint-Omer pour 2 concerts, le Grand Bleu pour un projet réalisé par les étudiantes du DE de direction d'ensembles vocaux, La Cité de la Dentelle et de la Mode pour des concerts autour de l'exposition Givenchy, etc.

VERS LE VALANT GRADE

L'ESMD a intégré les groupes de travail de l'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS).

En 2016 un axe spécifique de travail a été mis en œuvre par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) au ministère de la Culture. L'objet de cette concertation porte sur la perspective de conférer le grade de licence au Diplôme National Supérieur Professionnel, de Musicien pour ce qui concerne l'école.

UN MASTER PROFESSIONNEL D'ORCHESTRE EN ALTERNANCE, UNE INITIATIVE PIONNIÈRE EN PHASE AVEC L'EMPLOYABILITÉ DU MUSICIEN

Le travail de réflexion sur la mise en place d'un master a permis des échanges fructueux avec l'Université de Lille. Offre largement répandue en Europe, mais encore peu présente dans le système universitaire français, le master envisagé s'inscrit dans un cadre international et aura pour objectif de permettre aux étudiants de suivre une formation instrumentale de haut niveau, tout en entreprenant une démarche de recherche auprès des enseignants-chercheurs attachés au Centre d'Études des Arts Contemporains de l'Université de Lille.

Deux types de master sont envisagés :

- Master de musicien interprète / Musique de chambre
- Master de musicien d'orchestre : l'Orchestre de Picardie sera un des partenaires privilégiés de cette offre grâce à la construction d'un master professionnel en alternance.

Le principe d'ouverture d'un parcours de master conventionné avec l'ESMD et l'Orchestre de Picardie a été adopté au conseil des études et de la vie universitaire de Lille SHS.

Le master, d'une durée de deux années, s'adressera aux titulaires d'un DNSPM et d'une licence Arts parcours « formation du musicien interprète et créateur » (ou diplômes équivalents). La formation pourrait être accessible à partir de septembre 2019.

UNE PREMIÈRE PROMOTION DNSPM MUSIQUES ACTUELLES EN SEPTEMBRE 2017

■ *Les candidats*

Sur les 21 candidats ayant manifesté un intérêt pour ce nouveau cursus, 8 ont été admis à se présenter au concours organisé les 22 et 23 mai 2017 dans la salle de musiques actuelles l'Aéronef à Lille.

À l'issue de ce concours d'entrée, 5 étudiants de la première promotion du DNSPM Musiques Actuelles ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre 2017.

Un guitariste originaire de l'Aisne, formé au Conservatoire de Cambrai

Une bassiste originaire du Pas-de-Calais, formée au conservatoire de Saint-Omer

Un pianiste originaire de Bourgogne, formé à l'EF2M de Tourcoing

Un batteur originaire de Polynésie Française, formé au conservatoire de Papeete



Un percussionniste originaire du Pas-de-Calais, formé au conservatoire de Boulogne-sur-Mer

Les autres candidats présents au concours étaient originaires des départements du Nord, Haute-Garonne et Bouches-du-Rhône.

■ *Le concours d'entrée*

- Interprétation libre, accompagnée par les enseignants de l'ESMD, d'un titre choisi par le candidat parmi une liste de titres imposés (5 min. max.).
- Présentation orale et interprétation instrumentale d'une composition personnelle, choisie par le jury parmi quatre compositions personnelles faisant œuvre de création, accompagnée par les enseignants de l'ESMD (8 min. max.).
- Entretien avec le jury (10 min.).

Une épreuve écrite complémentaire a eu lieu à la rentrée universitaire pour les étudiants admis en DNSPM, afin de les orienter dans les cours correspondant à leur niveau.

■ *Critères d'évaluation*

- Documents (enregistrements, partitions, fiche technique, etc.) élaborés et fournis par le candidat, nécessaires à l'interprétation d'une de ses compositions personnelles.
- Aptitudes humaines, techniques et artistiques à la répétition et à l'interprétation dans un environnement professionnel.
- Potentiel créatif.
- Marge de progression.
- Motivation.
- Expérience et projet professionnel.

La rentrée de ces étudiants s'est déroulée le 1^{er} septembre 2017 au MUba de Tourcoing.

■ *Les locaux et partenariats*

Depuis cette date, les étudiants suivent leurs cours sur différents sites :

La Salle Allende, Mons-en-Barœul (375 heures)

Ces locaux disposent de trois studios de répétitions entièrement équipés d'un backline et reliés à un studio d'enregistrement, une salle de cours/réunion. Une salle de pratique collective et une salle de spectacle sont également ouvertes à la location. Les cours d'instruments, les ateliers, les répétitions, les cours de culture musicale, de prise de son, de technologie du matériel sont donnés dans ces studios. L'occupation de ces espaces fait l'objet d'une convention avec la ville de Mons-en-Barœul.

En 2018, la direction de la salle Allende souhaite aller au-delà de ce partenariat en invitant les étudiants de musiques actuelles mais aussi des autres départements de l'ESMD à participer activement à la vie culturelle locale : concerts, projet d'éducation artistique et culturelle, animation de jam-sessions.

En parallèle, des relations ont été tissées avec l'Orchestre d'Harmonie de Mons-en-Barœul débouchant sur le prêt et le stockage de matériel, ainsi qu'une invitation à élaborer un projet croisé pour les 140 ans de l'harmonie.

Le Fresnoy, Tourcoing

En 2017, Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains a accueilli nos étudiants pour les cours de musique à l'image, sur une session de deux jours. Les étudiants et leur formateur ont eu accès au pôle son du Fresnoy. En 2018, une montée en charge est prévue avec une nouvelle session de musique à l'image, des cours de techniques du son appliquées à l'enregistrement et au mixage, ainsi qu'un accès non encadré au pôle son.

L'Aéronef, Lille

Dans la phase de préfiguration du cursus, la scène de musiques actuelles L'Aéronef via son directeur et son secrétaire général a participé à la co-construction des modules liés à l'environnement professionnel (diffusion, production, direction artistique, communication, apprentissage de la scène, médiation, master-classes).

Dès octobre 2017, une master-class avec le Jérémie Ternoy Trio a été organisée dans le cadre du dispositif « Pas de côté » de la DRAC Hauts-de-France et avec le soutien de la Région Hauts-de-France.

Une journée de formation dédiée aux enjeux de la communication et du numérique s'est tenue avec Emily Gonneau de l'agence NüAgency. Elle a été suivie d'une autre journée sur l'articulation entre communication et direction artistique, encadrée par Romain Lesaffre (Directeur Artistique, Directeur de création, membre du groupe Airnadette, musicien).

La chargée de production et le directeur technique de L'Aéronef sont également intervenus pour préparer nos étudiants aux mises en situations professionnelles programmées à partir de 2018.

Les étudiants ont été accueillis en résidence les 20 et 21 décembre. Ces deux journées leur ont permis de s'approprier la scène de la Mezzanine et de finaliser un exercice à destination du jeune public. Le répertoire a été travaillé dans les ateliers et avec les professeurs d'instruments. Il était constitué d'arrangements et de détournements de thèmes musicaux issus des univers du jeu vidéo et de l'animation. Une restitution publique a eu lieu sur deux concerts consécutifs, devant 7 classes, du CP au CM2, des villes d'Hellemmes et Villeneuve d'Ascq, soit 198 élèves.

Une mise en situation d'enregistrement « live » a également été menée sur cette résidence encadrée par le secrétaire général de L'Aéronef. Le directeur de L'Aéronef et le directeur technique se sont également joints à l'équipe pédagogique présente pour le bilan de fin de résidence.

Le MUba, Tourcoing

En partenariat avec le département jazz de l'ESMD et le conservatoire de Tourcoing, un atelier autour de l'entraînement à l'oreille et de l'improvisation a permis la réalisation d'un concert au MUba de Tourcoing. Dès le mois de septembre, les étudiants musiques actuelles et jazz ont bénéficié d'une sensibilisation aux collections du MUba et en particulier à l'exposition à venir autour de la sculpture sur la thématique du socle. Ce sujet a permis aux étudiants, encadrés par Jérémie Ternoy et Benjamin Collier, de développer un répertoire original croisant jazz et musiques actuelles, avec l'improvisation et la création comme langage commun. Cette création a donné lieu à un concert public, au MUba, au centre des collections le 12 décembre 2017.



■ *Objectifs pédagogiques*

Sur les premiers mois de cette première promotion, le canevas pédagogique mis en place s'est montré opérant.

Associant travaux théoriques, ateliers pratiques, accompagnement artistique et projets personnels, cette formation permet aux étudiants de s'investir et de s'inscrire dans des démarches innovantes.

Cette pédagogie par le projet, transversale à l'ensemble des disciplines enseignées à l'ESMD, ambitionne de former des interprètes-compositeurs en musiques actuelles, et parfois auteurs, par des qualifications et des réalisations en phase avec l'emploi.

Il s'agit d'être en adéquation avec les nécessités de carrières artistiques multiples, former des artistes autonomes en capacité de s'adapter aux besoins et enjeux du spectacle vivant, de l'édition et de la production, des arts plastiques et numériques, de l'audiovisuel et plus généralement des industries créatives.

Le décroisement des esthétiques et des musiciens s'est montré productif sur le travail en compagnie des étudiants en jazz. La réappropriation et les arrangements autour de la thématique « jeune public » ont également été bénéfiques. De même, le travail de fond mené dans les ateliers « création » et « répertoires » a permis d'ouvrir l'horizon artistique de nos étudiants. Une ouverture qui se concrétise également par la découverte du module de la musique à l'image.

Enfin l'intégration fructueuse d'un percussionniste, issu d'une formation classique, valide notre objectif de nous adresser à des étudiants désireux de s'inscrire dans un parcours favorisant une pratique innovante de son instrument, les hybridations artistiques et les rencontres transdisciplinaires.

Grâce à une collaboration avec l'Université de Lille, ce cursus permet l'obtention d'une licence Arts parcours *Formation du musicien*, interprète et créateur. Cette licence autorise l'accès à de nombreux concours et permet la poursuite d'études universitaires.



Après une première année de tronc commun, l'université a accepté de moduler un parcours spécifique pour les étudiants en Musiques Actuelles. Dès le semestre 3, des cours d'esthétique, de techniques du son, de design sonore, d'arts et nouvelles technologies s'ajouteront aux cours d'anglais dispensés par l'Université.

Plusieurs étudiants en musiques actuelles souhaitent une poursuite d'études en Master. Le champ des musiques actuelles étant peu développé à ce niveau en France, un travail d'orientation et de mobilité doit être entrepris. De même des ponts pédagogiques doivent être construits au niveau transfrontalier, particulièrement avec De Hogeschool de Gand qui possède un département pop et jazz (Bachelor et Master).

■ *Le temps de l'expérimentation, de la réflexion et du pragmatisme*

Nous avons fait le choix d'organiser une session de recrutement tous les trois ans. Ce choix s'explique par plusieurs raisons :

- Bénéficier d'un nombre de candidats suffisant permettant de constituer des promotions cohérentes et d'un haut niveau.
- Ne pas saturer les espaces de travail.
- Maîtriser les coûts pédagogiques, de location et de production.
- Faire connaître le département musiques actuelles de l'ESMD par l'implication de ses enseignants, les travaux des étudiants, les conditions de travail offertes et une stratégie de sensibilisation, d'information et de communication à mener en région et au-delà.
- Veiller à l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.
- Se donner le temps de repenser et mettre en œuvre un nouveau département commun au jazz et musiques actuelles.

Cet objectif de créer un unique département coordonnant les formations jazz et musiques actuelles devra être opérationnel pour la rentrée 2020. Durant ce chantier, les recrutements en jazz sont suspendus. À la rentrée 2017, le département jazz comptait 4 étudiants, 2 en seconde année, 2 en dernière année.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En cohérence avec sa politique menée depuis plusieurs années sur le territoire des Hauts-de-France, la DRAC a renouvelé son soutien à l'ESMD pour qu'elle porte des actions d'éducation artistique et culturelle dans le domaine de la musique et de la danse, en partenariat avec les établissements d'enseignement artistique spécialisé.

Grâce à ce soutien, l'école poursuit une expérimentation d'un dispositif pédagogique original qui permet aux étudiants de s'engager dans la conception et la réalisation de projets d'éducation artistique et culturelle.

Ils abordent à la fois les aspects artistiques et pédagogiques mais également organisationnels :

- Recherche d'un programme musical conjuguant exigence artistique et accessibilité.
- Conception d'un projet qui permette aux spectateurs d'avoir une autre place que celle d'un simple récepteur (participation, interactions, etc.).
- Relation aux publics.
- Ingénierie partenariale.
- Réalisation de supports pédagogiques et de programmes.
- Prise en charge des aspects techniques et logistiques.

Ils sont accompagnés dans leurs démarches par des artistes ayant eux-mêmes une expérience significative en ce domaine. Dans un esprit de « compagnonnage », les artistes sont choisis en fonction des thématiques et des esthétiques proposées par les étudiants : Ségolène Brutin, Kobe Van Cauwenberghe, François Deppe, Jean-Luc Fafchamps, Nicolas Flodrops, Jean-Luc Plouvier, Isabelle Richard, Mike Schmid. Cinq artistes sont membres du collectif Ictus.

Cet accompagnement se déroule en deux phases.

Conception du projet : choix des répertoires, analyse musicale, élaboration d'un scénario.

Réalisation : relation aux groupes, présence en scène, scénographie et/ou chorégraphie.



Conformément aux vœux des partenaires, les étudiants ont pu rencontrer des publics scolaires mais également des étudiants, lycéens, jeunes d'un IMPro, patients en hôpital de jour, migrants accompagnés dans des dispositifs d'insertion.

Les étudiants ont été accompagnés tout au long du processus, y compris *in situ*, lors des ateliers. L'ensemble des étapes (de la gestation d'un projet artistique jusqu'à sa concrétisation et sa médiation) vise à faire des étudiants des artistes-interprètes du XXI^e siècle, créatifs, engagés, capables de réfléchir, de construire des programmes avec intelligence et ouverture d'esprit, de partager leur art avec tous les publics.

L'expérience acquise par les étudiants leur donne des clés pour poursuivre le travail de démocratisation des pratiques culturelles et l'ouverture au plus grand nombre dans leur activité future d'artiste et d'enseignant.

L'école a organisé une première réunion de bilan avec les différents partenaires, en présence des responsables de la DRAC. Il a été décidé la création d'un groupe de réflexion qui devrait établir de nouvelles perspectives de travail et établir un nouveau cahier des charges pour 2018-2019 (élargissement à l'ensemble de la région Hauts-de-France, propositions d'éducation artistique et culturelles renouvelées, actions de médiation, mise en place de modules de formation continue pour les enseignants des conservatoires, etc.)

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

L'école propose plusieurs voies d'accès au diplôme d'État :

- Formation initiale articulée au DNSPM.
- Formation continue sur deux territoires (département du Pas-de-Calais et département de la Somme).
- Validation des acquis de l'expérience.

Depuis le 26 août 2016¹, le diplôme d'État est inscrit au niveau II (bac+3) de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification. Il est également inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du système de crédits capitalisables et transférables (180 ECTS).

■ *Formation initiale du diplôme d'État articulé au DNSPM*

Organisation de la formation

La maquette du DE articulée au DNSPM est toujours structurée en quatre unités d'enseignement et en quinze modules. 64% des éléments du DNSPM sont valorisés dans cette nouvelle maquette.

La formation porte sur la pratique musicale et pédagogique, la culture artistique et pédagogique, la réalisation de projets, l'environnement territorial et professionnel, la formalisation de la réflexion pédagogique. Sa durée est de 1350 heures réparties sur six semestres. Les enseignements se mettent en place à partir du second semestre du DNSPM. Ainsi les étudiants peuvent obtenir les deux diplômes, au plus tôt en 3 années et un semestre.

Examen d'entrée

L'accès à la formation a été subordonné à la réussite d'épreuves internes et à la validation du premier semestre du DNSPM, l'épreuve artistique du concours d'entrée au DNSPM valant pour l'entrée en DE dans la même discipline.

¹ Arrêté du 5 mai 2011 relatif au diplôme d'État de professeur de musique et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme – version consolidée au 26 août 2016.

La plupart des étudiants inscrits en DNSPM se présentent aux épreuves d'entrée au diplôme d'État. Le nombre de candidatures étant supérieur à la capacité d'accueil, l'entrée en formation est sélective (sur les 31 candidats présents aux épreuves, 18 ont été retenus.)

Épreuves terminales

Vingt-deux étudiants se sont présentés aux épreuves terminales de février 2017. Un étudiant n'a pas obtenu le diplôme d'État (non validation de l'épreuve pédagogique). Il garde le bénéfice des acquis et peut se présenter à la prochaine session.

Poursuite d'études

Fait remarquable, onze diplômés DNSPM/DE, soit 50% des effectifs, poursuivent une formation en master d'interprétation (Poitiers, Strasbourg, Anvers, Bruxelles, Copenhague, Lausanne, Mons) ou en master de didactique (Mons).

■ *Diplôme d'État de direction d'ensembles vocaux*

Le ministère de la Culture a rappelé, en 2017, l'effort de l'État en faveur d'une politique culturelle «de proximité» qui veille à «rattraper toutes celles et ceux qui se sentent aujourd'hui sur le bord de la route»: les citoyens exclus des politiques culturelles, et plus largement ceux qui sont en situation d'exclusion économique, sociale ou encore géographique. Cette politique culturelle de proximité reposera notamment sur l'école et plus précisément sur le développement des chorales à l'école.

Compte-tenu de cette priorité et au regard des besoins repérés en région, l'équipe de direction de l'ESMD a ouvert une formation au diplôme d'État de direction d'ensembles vocaux. Le pari consistait à privilégier la formation de formateurs alors même que la formation initiale menant au DNOP de direction d'ensembles vocaux n'est pas encore en place dans la région.

Brigitte Rose assure la coordination pédagogique de cette formation. Au cours de l'année 2016-2017, dans l'objectif d'asseoir la formation sur des expériences professionnelles diversifiées, les trois étudiantes de la première promotion ont eu l'opportunité de s'immerger dans un ensemble vocal (participation au concert *Gloriosus Pontifex Audomarus* de l'ensemble Clément Janequin en mars 2017 à Saint-Omer), de mener un projet de médiation culturelle au Grand Bleu autour du spectacle *Un cerf au sabot d'argent* de la compagnie *La Pluie qui tombe* / Nathalie Baldo (présentation d'un module pour le jeune public après-spectacle) et enfin de participer aux activités du Centre de Musique Baroque de Versailles durant une semaine en novembre 2017 (observation des cours avec les collégiens, participation aux répétitions et concert des chœurs, découverte du centre de recherches et de documentation).

Le stage de tutorat se réalise dans deux structures (chœur d'adultes et chœur d'enfants). Les structures accueillant les étudiantes sont la Maîtrise Notre-Dame de Paris, la Maîtrise de Dijon, l'ensemble vocal *Les Candides*, le Madrigal de Paris, l'ensemble vocal *Quintessence* de l'école de musique d'Hellemmes.

■ *Formation continue menant au DE dans le Pas-de-Calais*

La réflexion conjointe menée depuis 2012 par le Comité de pilotage du Schéma des enseignements artistiques, l'École supérieure musique et danse et le comité de pilotage du Schéma départemental du Pas-de-Calais a abouti à la mise en place d'un plan de formation continue, *in situ*², menant au diplôme d'État de professeur de musique.

² Les enseignements se déroulent principalement dans les locaux du CRD de la CAPSO (Saint-Omer).

Co-financée par le Conseil départemental de Pas-de-Calais et l'ESMD, elle est destinée aux professeurs exerçant dans ce département. Sont accueillis également des candidats à la VAE ayant obtenu une validation partielle et exerçant dans ce département.

Quatorze stagiaires se sont présentés aux épreuves terminales en octobre 2017. Quatre candidats inscrits dans la procédure de VAE ont pu valider les modules pour lesquels il y avait eu prescription du jury. Ils ont obtenu le diplôme d'État en décembre 2017.

Profil des stagiaires

Huit stagiaires dans la discipline *Classique à contemporain*

Une stagiaire en direction d'ensembles vocaux et cinq dans la discipline *Musiques actuelles amplifiées*.

Organisation de la formation

Le principe de la modularité et de l'adaptation au projet de chaque stagiaire est au cœur de la formation. Les stagiaires se sont vu proposer un calendrier adapté à leur rythme de vie professionnelle : deux journées par mois et quatre journées durant les vacances scolaires.

Douze stagiaires ont bénéficié de séances de perfectionnement instrumental.

Une enquête de satisfaction a été adressée à tous les diplômés. Cette enquête a permis de recueillir des informations sur divers points :

- Prise de connaissance de la formation
- Suivi administratif
- Organisation des études
- Contenus de la formation
- Qualité et diversité des profils d'intervenants
- Compétences acquises
- Projets professionnels post-diplôme.



© Olivier Dubois

80% des stagiaires ont eu connaissance de la formation via leur employeur ou le réseau professionnel. 20% ont été informés par le bouche-à-oreilles.

Les stagiaires ont apprécié unanimement le suivi administratif. Cependant 20% mentionnent des difficultés dans le suivi du financement par l'employeur ou l'OPCA.

Ils ont également apprécié unanimement l'organisation de la formation (répartition de la durée/volume/articulation des modules).

Sur le plan des contenus, ils ont apprécié la variété et la compétence des intervenants. Ils ont ainsi élargi leur vision du métier et ont pu remettre en question de nombreuses certitudes. Enfin ils ont apprécié le fait de pouvoir intégrer immédiatement les outils proposés (rythmique corporelle, apprentissages par audition, pédagogie de groupe, démarches d'auto-évaluation, etc.).

Les stagiaires préparant le diplôme en musiques actuelles auraient souhaité bénéficier de modules de formation spécifiques (MAO, techniques du son et de la lumière, management, gestion administrative de projets, etc.)

Tous estiment avoir élargi leurs compétences artistiques et approfondi leurs réflexions pédagogiques (tutorat). Ils expriment le fait qu'ils ont gagné en légitimité dans leur établissement et qu'ils s'engagent avec davantage d'assurance dans l'élaboration du projet d'établissement. Ils prennent des initiatives sur le plan artistique et pédagogique et montent avec aisance des projets ambitieux.

Tous ont l'intention de se présenter au concours de la fonction publique territoriale mis en place en 2018 soit pour aller vers une titularisation sur leur poste actuel soit, pour trois d'entre eux, préparer le concours de professeur (catégorie A).

Pour quelques-uns, le diplôme a permis une amélioration sensible de leur situation professionnelle :

- prise de fonction à un poste de direction d'établissement d'enseignement artistique.
- prise de poste en conservatoires à rayonnement départemental et régional.
- regroupement des heures, auparavant éclatées, sur un seul établissement.

Un questionnaire sur l'insertion professionnelle sera adressé aux anciens stagiaires avant la fin de l'année scolaire 2017-2018. Cette enquête permettra de suivre le devenir des diplômés sur cinq années.



■ *Formation continue menant au DE en partenariat avec Amiens Métropole*

Pour mémoire, l'ESMD et la collectivité d'Amiens Métropole ont signé une convention de partenariat le 16 novembre 2016, portant sur la co-construction avec le CRR d'Amiens d'un cursus de formation continue menant au diplôme d'État.

Après une année de réflexion puis de communication auprès du public potentiel, les épreuves d'entrée ont été organisées en novembre 2016 et ont permis la mise en place de la formation à partir de janvier 2017.

Le groupe est constitué de douze stagiaires répartis dans les domaines et disciplines suivants :

- Classique à contemporain (7)
- Musique ancienne (1)
- Jazz et musiques actuelles amplifiées (2)
- Accompagnement – musique (1)
- Formation musicale (1).

Ces stagiaires connaissent des situations professionnelles très disparates et la plupart exercent dans des écoles associatives. Quatre d'entre eux ont un service atteignant les 40 heures hebdomadaires. Huit sont âgés de plus de 30 ans.

Dès janvier 2017 chaque stagiaire a travaillé à la rédaction d'un bilan de compétences et a pu s'entretenir avec les responsables pédagogiques, Michel Crosset et Jacqueline Bruckert. Un contrat de formation personnalisé a été établi pour chacun d'entre eux. Certains bénéficient de soutien instrumental ou d'initiation aux instruments historiques. Ils sont accompagnés par des enseignants du CRR.

Durant l'année 2017, les cours ont eu lieu au CRR d'Amiens Métropole les lundis matin en quinzaine ainsi que sous forme de séminaires de quatre journées durant les vacances de février, avril et fin août.

La formation structurée sur la base de la nouvelle maquette (180 ECTS) est organisée sur trois années scolaires. Les épreuves terminales sont prévues en avril 2019.

L'éloignement entre le Conservatoire d'Amiens et l'ESMD ainsi que la nouveauté du projet imposent un système de régulation fréquent entre les services et avec l'ensemble des intervenants, la plupart étant enseignants au CRR d'Amiens Métropole.



VAE

L'école a géré une nouvelle session de VAE en 2016-2017.

Candidatures

Soixante candidatures ont été réceptionnées provenant soit d'une première demande (54), soit d'une précédente session de VAE partielle (2), soit d'une procédure administrative opérée par un autre centre (4). Seuls deux candidatures ont été rejetées parce que les dossiers ne répondaient pas aux critères de la recevabilité administrative.

Cinquante-huit candidats se sont engagés dans la procédure de VAE. Cependant six personnes ont abandonné en cours de route.

Pour la première fois, en raison de sa récente habilitation, l'ESMD a accueilli des candidats en Musiques Actuelles Amplifiées. Les huit candidats (soit 15% de l'effectif total) avaient des profils « fragiles » au regard des attendus du diplôme d'État et ont requis un suivi administratif beaucoup individualisé qui sortait des procédures habituelles d'une VAE.

La majeure partie des demandes émanait de la région Hauts-de-France (70%). Les candidats venant d'une autre région avaient, pour la plupart, laissé passer la date limite d'envoi du livret de recevabilité dans leur région d'origine (Île-de-France 21% ; autres régions 10%).

Accompagnement

Les candidats qui le souhaitaient ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement en interne. Ce dispositif était construit en deux volets :

- aide à l'écriture du livret de compétences (quatre ateliers de 3 heures par groupe de 6 candidats).
- préparation à l'entretien devant jury (deux journées de 6 heures par groupe de 15 candidats).

Les ateliers d'écriture se sont mis en place entre juillet 2016 et février 2017.

Les journées de préparation à l'entretien ont été organisées en janvier et juin 2017.

Trente-huit personnes ont opté pour l'accompagnement.

Résultats

Cinquante-deux personnes se sont présentées devant le jury. Trente-trois diplômes d'État ont été attribués (validation totale), soit un taux de réussite de 63%. Un candidat est en attente de décision, le jury ayant demandé une mise en situation artistique et pédagogique programmée en 2018.

Onze candidats n'ont obtenu aucune validation. Le taux d'échec est plus important en Musiques Actuelles Amplifiées.

Enfin, sept candidats ont obtenu une validation partielle et ont sollicité une entrée en formation continue. Ils ont bénéficié de contrats de formation personnalisés en réponse aux préconisations du jury de VAE. Six d'entre eux ont vu leur contrat de formation intégrer le partenariat mis en place avec le Conseil Départemental du Pas-de-Calais. Ils ont tous obtenu leur diplôme d'État en décembre en 2017.



© Olivier Dubois



Écrire en chœur au Colisée de Roubaix, 16 mai 2017
© Olivier Dubois



***BILAN PÉDAGOGIQUE
ET ARTISTIQUE :
DANSE***

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

La formation destinée aux étudiants danseurs qui les prépare au métier d'enseignant s'emploie d'une part à favoriser le croisement des disciplines, afin de les amener à se positionner en tant qu'artiste et pédagogue et d'autre part à approfondir leur culture chorégraphique. Ils sont incités à définir et à construire leur propre méthodologie dans un environnement de recherche et de créativité. Cela est rendu possible grâce aux partenariats que l'école développe et aux nombreuses activités et projets qui sont menés pendant l'année.

	DE DANSE : objectifs par phases
DE1	Se situer dans une pratique artistique et analytique de la danse Développer les outils d'observation, d'analyse et de lecture du corps Construire une culture chorégraphique choréologique qui passe par le corps
DE2	Réfléchir et mettre en perspective les procédés de transmission d'une technique corporelle et artistique Construire des séquences et élaborer un programme en définissant des objectifs Réfléchir sur les liens possibles avec d'autres disciplines
DE3	Maîtriser les processus d'apprentissage, la progression pédagogique et les rapports avec la musique et l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé Conduire des mises en situation pratiques

■ *Partenariats réguliers*

L'Université de Lille

L'ESMD offre la possibilité à ses étudiants de suivre un double parcours conduisant à l'obtention de deux diplômes : le diplôme d'État de professeur de danse (danse classique ou contemporaine) délivré par le ministère de la Culture, et la licence Arts parcours *Enseignement de la danse* délivrée par l'Université de Lille.

Promotion	Étudiants inscrits au DE	Étudiants en double parcours/qui ont obtenu la licence
2017/2020 (DE1)	9	9
2016/2019 (DE2)	11	11
2015/2018 (DE 3)	12	10

Le Gymnase | CDCN

Le partenariat avec le Gymnase | CDCN permet la mise en place du programme d'ERD - *Entraînement Régulier du Danseur*. Deux fois par semaine les étudiants peuvent travailler leur technique chorégraphique et se perfectionner au contact d'intervenants artistes et pédagogues aux parcours différents. La diversité de propositions ainsi que la confrontation avec des danseurs professionnels qui participent à l'ERD, permettent aux étudiants de l'ESMD de nourrir leur ouverture d'esprit. Ce dispositif leur permet de suivre des master-classes avec des artistes chorégraphiques reconnus tels que le danseur-chorégraphe Nabil Ouelhadj, la danseuse Maria Lorena Fichaux du *New York City Ballet*, des danseurs de la compagnie Jan Martens, et le chorégraphe flamand Pol Coussement, mais également des pédagogues ou artistes issus des plus grandes institutions européennes : CNSMD de Paris et de Lyon, Conservatoire Royal d'Anvers, l'école P.A.R.T.S. de Bruxelles, la Folkwang Universität der Künste Essen, le Nederlands Dans Theater, et l'University of the Arts de Philadelphie.

Cours ERD	
Nombre de cours ERD dispensés	98
Cours hebdomadaires	4
Durée du cours	1h45
Nombre total d'intervenants	22
Nombre d'intervenants installés dans la région	14
Nombre d'étrangers	11
Origine des intervenants étrangers	albanaise, américaine, argentine, belge, cubaine, hollandaise, italienne, japonaise
Nombre d'intervenants issus de la programmation du Gymnase CDCN	3
Nombre d'intervenants issus de la programmation du CCN/École du CCN	5
Étudiants participants	DE1, DE2, DE3
Nombre total de participants extérieurs	57
Profession des participants extérieurs	danseurs ou chorégraphes (47,36%) professeurs de danse (29,82%) étudiants (14,03%)
Âge des participants extérieurs	moins de 25 ans : 21,05% entre 25 et 35 ans : 45,61% plus de 35 ans : 33,33 %
Provenance des participants extérieurs	Métropole lilloise (77,19%) Hauts-de-France (10,52%) France (autres régions) et Belgique (12,28%)

Le CCN Roubaix - Hauts-de-France

Les étudiants ont aussi la possibilité de se confronter de manière directe à la création artistique grâce à la relation avec le CCN Roubaix - Hauts-de-France. Ce partenariat contribue largement à l'organisation de la formation. Le CCN met à disposition les studios et les vestiaires de son école, ainsi qu'une salle d'échauffement, un espace de ressources, une tisanerie et un bureau pour l'équipe du département danse. Des enseignants de l'équipe pédagogique de l'École du CCN assurent des cours à destination des étudiants de l'ESMD. Le directeur pédagogique du département danse est également directeur de l'École du CCN.

	de l'École du CCN	À disposition de l'ESMD
Nombre de studios	4	3
Enseignants assurant des cours pratiques	6	3

	Horaires de mise à disposition des studios
Lundi	De 9h30 à 17h30
Mardi	De 9h30 à 16h00
Mercredi	De 9h30 à 12h30
Jeudi	De 9h30 à 17h30
Vendredi	De 9h30 à 16h30

■ *Stages de mises en situation*

Dans le cadre de leur formation au diplôme d'État, les étudiants danseurs conduisent sous la houlette de leurs formateurs, des ateliers de sensibilisation à la danse à destination des enfants. Ces stages s'inscrivent dans la préparation pédagogique des étudiants et sont de véritables mises en situation pratique.

	Stage d'hiver	Stage de printemps
Date	Du 16 au 18 février 2017	du 13 au 15 avril 2017
Lieu	Studios de danse du CRR de Lille	Studios Roussel de l'École du Ballet du Nord
À destination de	Élèves-danseurs du CRR de Lille	Élèves-danseurs du CRD de Roubaix
Âge	6-7 ans	6-7 ans
Nombre de participants	14 enfants	10 enfants
Encadrés par les étudiants	DE2	DE2

	Epreuves pédagogiques	DE Blanc
Date	Du 14 au 18 février	Du 25 au 27 octobre
Lieu	Studios Roussel de l'École du Ballet du Nord	Studios Roussel de l'École du Ballet du Nord
À destination des	Élèves-danseurs du CRD de Roubaix	Élèves-danseurs du CRD de Roubaix
Âge	7-8 ans	6-7 ans
Nombre de participants	24 enfants	21 enfants
Encadrés par les étudiants	DE3	DE3

	Classes d'application	Classes d'application
Date	2, 9, 16, 23 Mai	21 et 28 novembre 5 et 12 décembre
Lieu	Studios Roussel de l'École du Ballet du Nord	Studios Roussel de l'École du Ballet du Nord
À destination des	Classes grande section de l'école maternelle J. Verne de Roubaix	Classes grande section de l'école maternelle J. Verne de Roubaix
Nombre de participants	75 enfants	50 enfants
Encadrées par les étudiants	DE2	DE3



■ *Projets d'éducation artistique et culturelle : le Parcours musical Ictus*

Depuis plusieurs années, l'ensemble Ictus, en résidence à l'Opéra de Lille, réalise pour les écoles primaires de la région un parcours musical au sein de l'Opéra. Les étudiants ont été invités à créer et assurer de courtes séquences de sensibilisation à l'écoute par une démarche d'atelier impliquant le corps : le but a été de permettre aux enfants de se construire des repères pour les 3 mini-concerts de musique contemporaine à découvrir. Les œuvres proposées par l'ensemble Ictus étaient des compositions de Philippe Manoury, Salvatore Sciarrino et Mike Schmid.

	Parcours Musical Ictus
Date	13 et 16 janvier 2017 en temps scolaire
Lieu	Opéra de Lille
Durée	2 journées (dont 12 parcours par jour)
Nombre d'enfants	Environ 300
Musiciens	4
Formatrices	2
Étudiants	11 en DE2
Nombre d'heures d'atelier	23
Période totale de travail	6 semaines

DE LA RECHERCHE CHORÉGRAPHIQUE AU PLATEAU : DES ARTISTES PÉDAGOGUES SUR SCÈNE

Les collaborations avec les structures culturelles du territoire permettent aux futurs enseignants danseurs de mener des travaux de recherches chorégraphiques dans un environnement favorisant la création. Par ailleurs, les étudiants bénéficient de différentes occasions durant lesquelles ils peuvent montrer sur scène l'aboutissement de ces ateliers chorégraphiques dont certains s'insèrent dans leur formation pédagogique.

■ *Écrire en chœur*

Le projet *Écrire en chœur* invite les étudiants à cultiver une dynamique artistique personnelle de recherche et d'écriture s'inscrivant également dans le cadre d'une préparation pédagogique. Il participe aussi en début de formation à créer une cohésion entre les étudiants danseurs. Des phrases chorégraphiques sont conçues à partir d'un travail de groupe. Ensuite une seule et unique pièce originale, mêlant l'ensemble de leurs compositions, est créée avec l'aide de la chorégraphe Isida Micani (C^{ie} aKoma névé).

Ce projet conçu pour les étudiants en DE1 a fait l'objet d'une restitution publique pendant laquelle d'autres étudiants se sont produits sur scène : 8 étudiants danseurs en 2^e année de formation dans la chorégraphie *Just* de Pol Coussement et les élèves de l'École du CCN dans la chorégraphie *Banc d'essai* de Bruno Pradet.

	Écrire en chœur
Date restitution	16 Mai
Lieu	Colisée – Théâtre de Roubaix
Intervenants chorégraphiques	Pol Coussement, Isida Micani, Bruno Pradet
Étudiants	11 en DE1
Nombre d'heures d'ateliers	15
Nombre d'heure de travaux pratiques	30
Nombre de spectateurs	265

■ *Festival L'Air de Rien... Les jeunes ont du talent !*

Les étudiants de l'ESMD invités à se produire aux côtés du Junior Ballet du CRR de Lille ont présenté des pièces de danse classique et contemporaine lors d'une soirée du Festival « L'Air de Rien... Les jeunes ont du talent ! ». Les danseurs ont questionné le répertoire et le patrimoine chorégraphique, de l'univers romantique à l'expressionnisme allemand, en résonance avec la création chorégraphique actuelle, tout en menant un travail de recherche et création suivi par les intervenants et artistes.

	Festival Air de rien
Date	17 mars
Lieu	Grand Sud (Lille)
Intervenants chorégraphiques	Karine Guizzo, Pol Coussement
Nombres d'heures d'ateliers	40,5
Nombre d'étudiants	6 en DE1, 11 en DE2 et 2 en DE3
Nombre de spectateurs	312



■ *Journées du patrimoine*

Dans le cadre de l'exposition *Carolyn Carlson. Writings on Water* au musée La Piscine de Roubaix, les étudiants de l'ESMD ont été invités par l'École du CCN à se produire dans différents espaces du musée lors des journées du patrimoine. Ils ont également été conviés par Carolyn Carlson à renouveler leurs prestations aux côtés de la chorégraphe et des danseuses de sa compagnie, le mercredi 20 septembre 2017 à l'occasion de la soirée de clôture de l'exposition.

	Journées du patrimoine/ Clôture de l'exposition
Date	17 et 20 septembre
Lieu	Roubaix La Piscine - Musée d'Art et d'Industrie André Diligent
Intervenants chorégraphiques	Céline Maufroid (avec le regard extérieur de Carolyn Carlson)
Nombre d'heures d'ateliers	26,5
Étudiants	DE2 Contemporain

■ *Week-end UArts*

Le département danse invite chaque année des étudiants américains de l'University of the Arts (UArts) de Philadelphie dans le cadre d'échanges pédagogiques. Avec les étudiants de l'ESMD, ils ont participé à une série d'ateliers chorégraphiques encadrés par différents intervenants. Une restitution de ce travail collaboratif a été présentée ainsi que des extraits chorégraphiques autour des répertoires de la scène contemporaine new-yorkaise et européenne.

	Week-end UArts
Date	7 et 8 janvier
Lieu	École du Ballet du Nord, Grand Studio du Ballet du Nord
Intervenants	Katie Swords, Douglas Becker, Julien Josse, Daniel Condamines
Nombre d'heures d'ateliers	24,5
Étudiants	DE1 et DE2
Nombre d'étudiants	18 étudiants américains, 26 étudiants de l'ESMD
Nombre de spectateurs	60 (restitution du 8 janvier au Grand Studio)

■ *Projet croisé musique danse*

Dans le cadre de l'exposition du peintre bosniaque Safet Zec, les étudiants danseurs et musiciens de l'ESMD ont été invités à investir le Musée de l'Hospice Comtesse. Les visiteurs ont eu l'occasion d'assister aux interventions musicales et dansées des étudiants au milieu de l'exposition, lors d'un week-end de janvier.

	Projet croisé musique danse
Date	14 janvier
Lieu	Musée de l'Hospice Comtesse
Intervenants	Ségolène Brutin, Sylvie Robaldo
Nombre d'heures d'atelier	20
Étudiants	5 en DE1

LES RÉSEAUX EN RÉGION ET À L'INTERNATIONAL

■ *Une implication des étudiants dans le réseau régional*

Les partenariats artistiques et professionnels mis en place dans le cadre de la formation permettent aux étudiants, tout au long de l'année, de bénéficier de la dynamique culturelle du territoire, de se confronter aux enjeux du métier et de s'impliquer dans des projets artistiques favorisant leur intégration dans le tissu culturel territorial.

Travail d'observation « Les petits pas »

« Les petits pas » est le festival jeune public du Gymnase | CDCN. Pour la première fois au cours de ce festival, les étudiants de première année ont entrepris un travail d'observation de plusieurs pièces. Ce travail a été validé dans le cadre de la formation.

Tutorats

Des séances de tutorats individuels externalisés sont proposées aux étudiants en 3e année afin de leur donner l'occasion, avant les épreuves de pédagogie, de se mettre en situation professionnelle en assistant un professeur. Les structures qui ont accueilli les étudiants sont des écoles privées, l'École du CCN et les conservatoires de Douai, La Rochelle, Lille, Marcq-en-Barœul, Metz, Montreuil, Nancy, Roubaix, Toulon.

Collaborations artistiques

Les partenariats pédagogiques et artistiques avec le CCN Roubaix - Hauts-de-France et Le Gymnase | CDCN ont déjà permis à plusieurs étudiants d'intégrer des projets chorégraphiques participatifs en tant qu'artiste-interprète, ou encore d'animer des ateliers chorégraphiques. Différentes propositions de projets leur ont également permis d'accéder au travail scénique. En septembre, une étudiante en première année a dansé à l'Hôtel de Ville de Roubaix, lors de l'événement dédié aux étudiants *Welcome to Roubaix*. En octobre, une étudiante en DE2 a participé au spectacle *Gala* de Jérôme Bel à la Comédie de Béthune.

Animation d'ateliers

Suite à l'obtention de leur diplôme, certains étudiants sont sollicités par des conservatoires ou des écoles de danse privées de la région ou par nos partenaires tels que Le Gymnase | CDCN ou le CCN pour animer des ateliers de médiation autour des spectacles proposés ou des cours réguliers.

Perfectionnement

Dans un souci de compléter et perfectionner leur pratique technique, certains étudiants suivent le programme régulier de l'École du CCN (cours techniques et ateliers hebdomadaires). Ils participent ainsi aux spectacles et projets artistiques annexes menés par l'école, se produisent au Théâtre du Colisée de Roubaix intensifiant leur lien avec la pratique de leur discipline. D'autres étudiants font également partie du Junior Ballet du CRR de Lille, y suivent les cours et ateliers et participent aux spectacles.

■ *L'ouverture à l'international*

Dans le but d'enrichir la formation et de permettre à ses étudiants de se confronter à d'autres environnements pédagogiques et artistiques, le département danse offre de nombreuses occasions d'échanges et rencontres. De nombreux cours techniques, ateliers ou master-classes sont assurés par des artistes étrangers, souvent en résidence ou programmés dans la saison des structures partenaires. Des étudiants américains de l'University of the Arts (UArts) de Philadelphie sont aussi invités par le département dans le cadre d'échanges pédagogiques avec les étudiants en DE1 et DE2. Katie Swords, artiste chorégraphe, mais également enseignante à l'UArts, a été invitée pour animer un des stages de rentrée pour les étudiants en DE1 et DE3. Elle a mené également deux cours ERD et elle a été accueillie en résidence au CCN. Sa semaine de résidence a été clôturée par une restitution publique de son travail chorégraphique et du travail mené avec les étudiants.

Cette ouverture à l'international se traduit également par la possibilité d'effectuer une partie de la formation en Europe dans le cadre du programme Erasmus+, en 2017 grâce aux partenariats avec la Folkwang Universität der Künste et le Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance.

ERASMUS +		
Université partenaire	Folkwang Universität der Künste	Trinity Laban Conservatoire of Music and Dance
Lieu	Essen (Allemagne)	Londres (Royaume-Uni)
Étudiants sortants	1	2
Nombre de mois d'échange	3	3

L'EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE

L'ESMD est un des trois centres nationaux qui organisent chaque année les sessions d'EAT pour les danses classique, contemporaine et jazz. L'obtention de l'Examen d'Aptitude Technique (EAT) est un prérequis permettant d'intégrer une formation au DE de professeur de danse en France.

En 2017, l'ESMD a connu deux importantes nouveautés dans l'organisation des EAT :

- Un nouveau critère de répartition des candidats pour la session de rattrapage : distribution par discipline (et non pas par domicile) entre les trois centres organisateurs.
- La gestion de la session en Outre-mer (en Guadeloupe au mois d'octobre) : suite à la volonté du v d'harmoniser l'organisation de l'EAT sur l'ensemble du territoire et de confier la gestion de la session à un centre public, l'ESMD a pris en charge la gestion de la session d'Outre-mer qui s'ajoute aux deux autres sessions d'examen.

La gestion et l'organisation de l'EAT est assurée par le coordinateur du département danse aidé par la chargée du suivi administratif et RH de l'école.

Le traitement de ce dossier est assuré par les trois centres d'examen désignés par le Ministère (l'isdaT de Toulouse, le PESMD Bordeaux-Aquitaine et l'ESMD) sur le logiciel FileMaker Pro.

	Première session	Session de rattrapage	Session d'Outre-mer
Lieu	Opéra National de Paris - Nanterre	CCR de Lille	Centre Culturel Sonis - Les Abymes
Date	Du 10 au 14 Avril	Le 1er octobre	Du 30 au 31 octobre
Discipline	Classique Contemporain Jazz	Classique	Classique Contemporain Jazz
Total Inscrits	369	18	26
Total Présents	309	17	21
Total Admis	115	7	7



*Éducation Artistique et Culturelle, projet Mystère chez Monsieur Couperin au Conservatoire de Tourcoing
© Olivier Dubois*

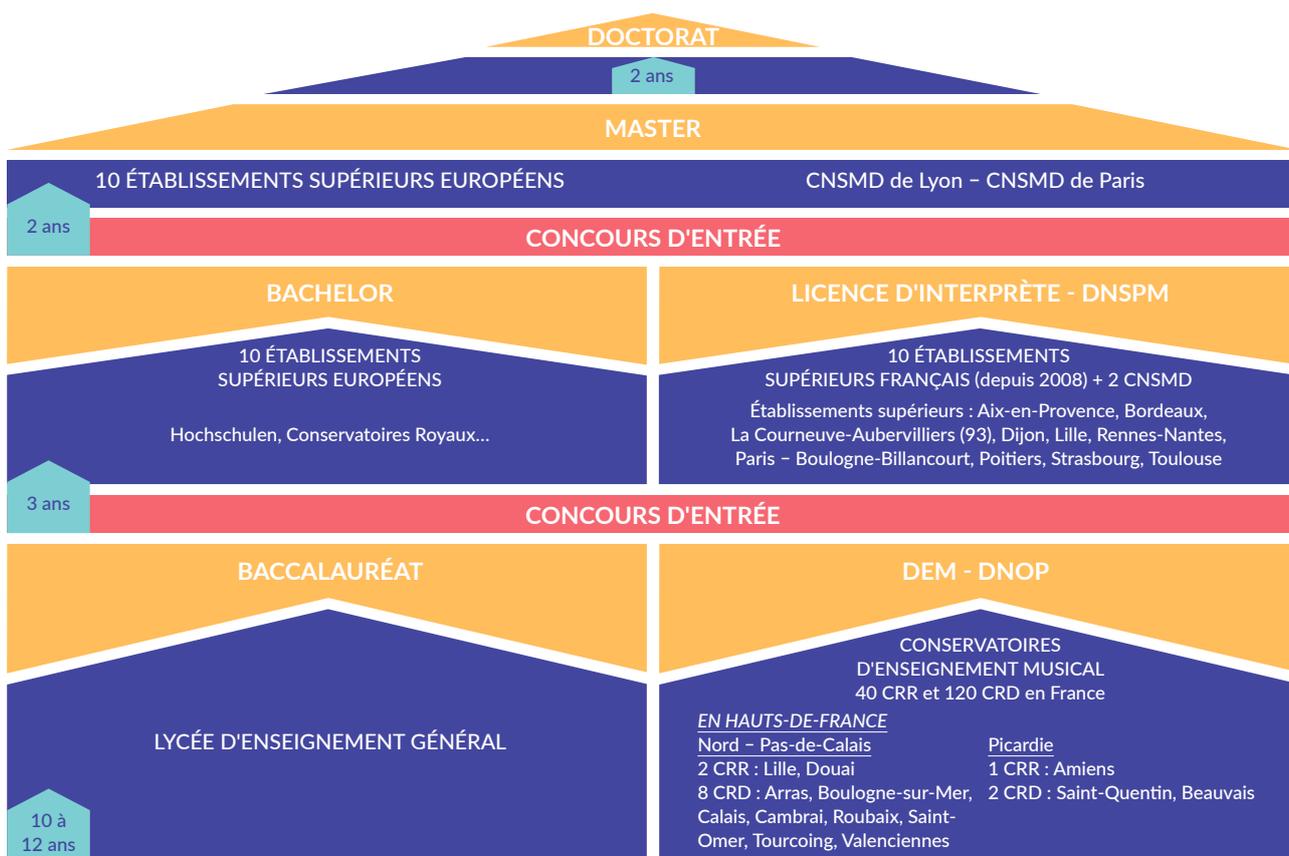


*DNSPM Musiques actuelles amplifiées
© Olivier Dubois*

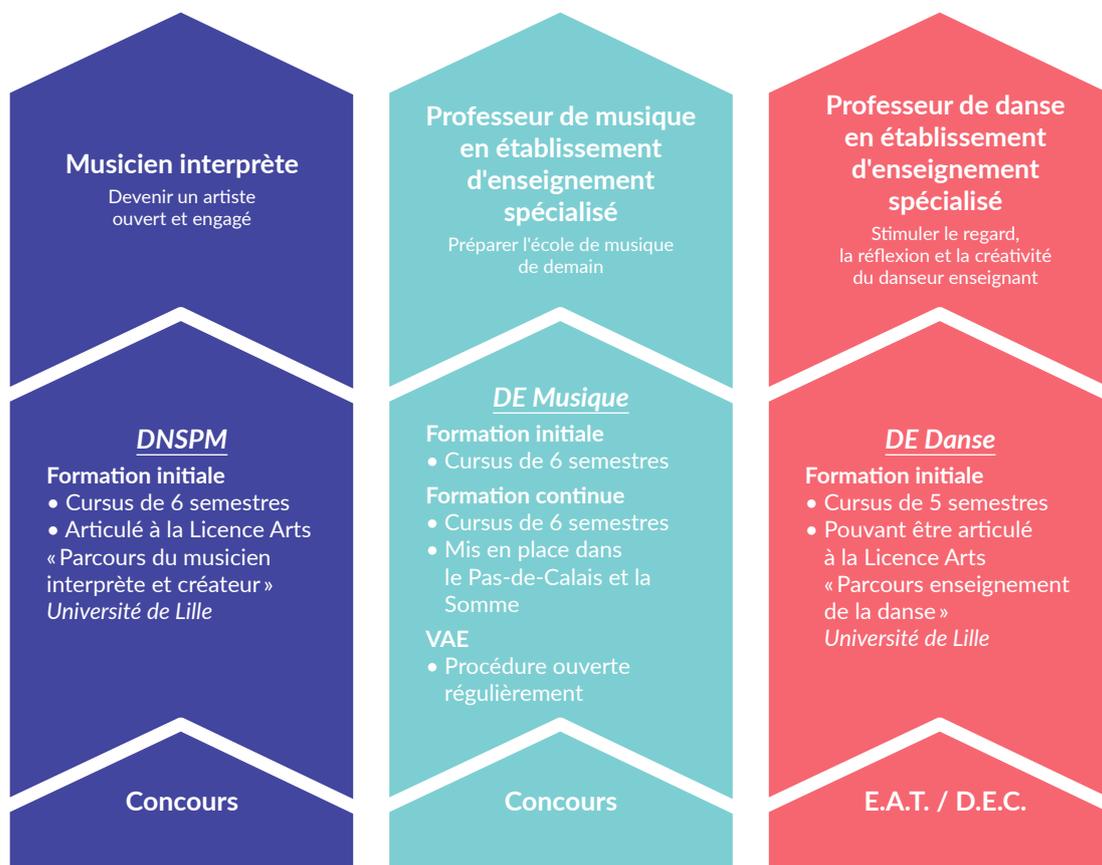
A large, light blue, stylized number '4' is positioned in the background, extending from the top right towards the bottom left. The number is composed of a thick vertical bar on the left and a horizontal bar on the right, with a triangular shape at the top right. The background is a gradient of light blue, transitioning from a lighter shade on the left to a slightly darker shade on the right.

ANNEXES

SCHÉMA DES ÉTUDES MUSICALES



L'ÉTABLISSEMENT ET SES FORMATIONS



FORMATION INITIALE

Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM)

Le DNSPM, formation d'artiste-interprète de haut niveau qui prépare à la carrière de musicien professionnel, est un diplôme de niveau II, fin de 1er cycle d'études supérieures (Bac +3).

Cursus de 6 semestres articulé à la licence Arts parcours « Formation du musicien, interprète et créateur » délivrée par l'Université de Lille

Diplôme d'État de professeur de musique (DE)

La formation au diplôme d'État de professeur de musique prépare les étudiants à exercer principalement au sein des établissements publics d'enseignement spécialisés de la musique.

Le DE, diplôme de niveau II (Bac + 3), permet notamment de se présenter au concours d'assistant territorial d'enseignement artistique de la fonction publique territoriale.

Ouvert aux étudiants inscrits en DNSPM à l'ESMD. Cursus de 6 semestres

Formation au diplôme d'État de professeur de danse (DE)

La formation au diplôme d'État de professeur de danse prépare les étudiants à exercer principalement au sein des établissements publics d'enseignement spécialisés de la danse.

Le DE, diplôme de niveau 2 (Bac + 3), permet notamment de se présenter au concours d'assistant territorial d'enseignement artistique de la fonction publique territoriale.

Cursus de 5 semestres pouvant être articulé à la licence Arts parcours « Enseignement de la danse » délivrée par l'Université de Lille

FORMATION CONTINUE

Diplôme d'État de professeur de musique en formation continue

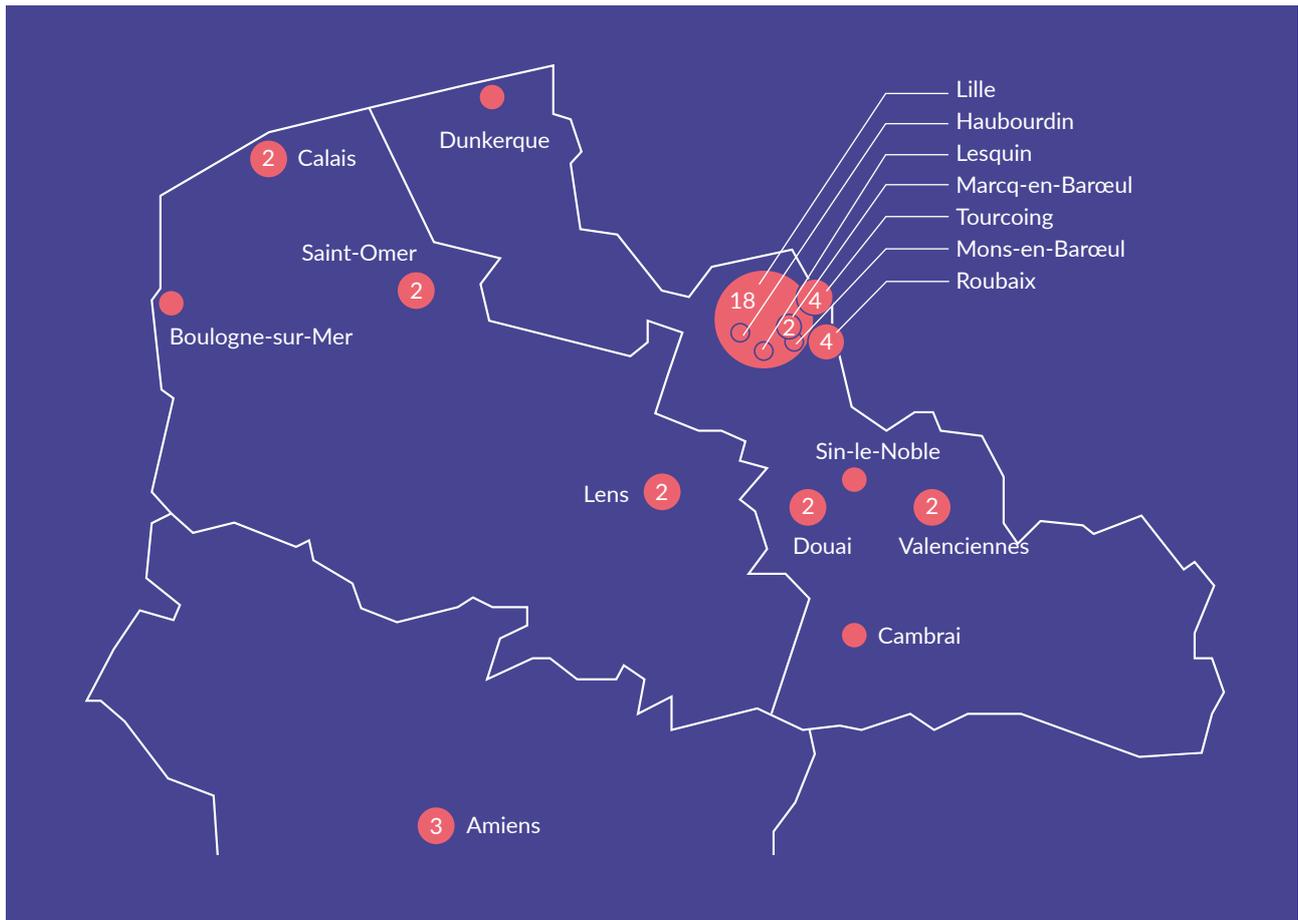
Cursus de 6 semestres mis en place dans le Pas-de-Calais et dans la Somme.

VAE (VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE)

Procédure ouverte régulièrement pour le diplôme d'État de professeur de musique.

LES PARTENARIATS

■ *Les partenariats en région Hauts-de-France*



Amiens

Conservatoire d'Amiens Métropole
Orchestre de Picardie
Maison de la Culture

Boulogne-sur-Mer

Conservatoire du Boulonnais

Calais

Conservatoire du Calaisis
Cité de la Dentelle

Cambrai

Conservatoire de Cambrai

Douai

Conservatoire de Douai
Orchestre de Douai

Dunkerque

Conservatoire de Dunkerque

Haubourdin

Conservatoire de Haubourdin

Lens

Conservatoire de Lens
Louvre-Lens

Lesquin

Centre culturel de Lesquin

Lille

Qu4tre à 4
Chambre à Part
Chapelle Notre-Dame-de-la-Réconciliation
Conseil régional Hauts-de-France
Conservatoire de Lille
DRAC Hauts-de-France
L'Aéronef
L'Antre 2
Le Concert d'Astrée

Le Grand Bleu

Maison Charles de Gaulle
Musée de l'Hospice Comtesse
Orchestre National de Lille
Opéra de Lille
Palais des Beaux-Arts
Plan musique de la Ville de Lille
Sciences Po Lille
Temple Protestant de Lille

Marcq-en-Barœul

Conservatoire de Marcq-en-Barœul
Danse création Marcq-en-Barœul

Mons-en-Barœul

Salle Allende ! Ville de Mons-en-Barœul

Roubaix

CCN Roubaix – Hauts-de-France
Colisée de Roubaix
Conservatoire de Roubaix
Le Gymnase | CDCN
Musée La Piscine
Le Non-Lieu

Saint-Omer

Conservatoire de la CAPSO
La Barcarolle

Sin-le-Noble

École de musique de Sin-le-Noble

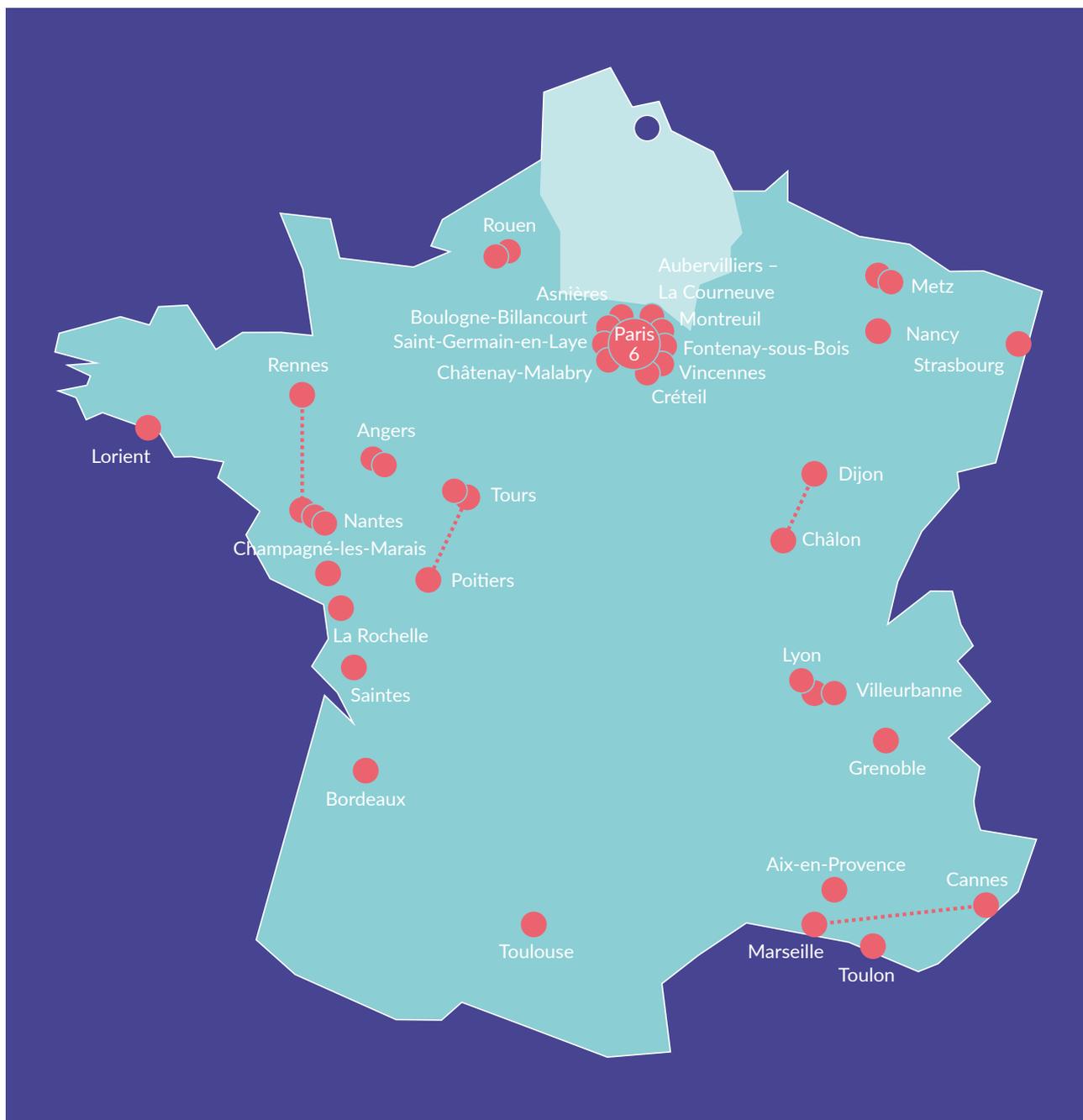
Tourcoing

Le Fresnoy
Conservatoire de Tourcoing
MUba
Association culturelle tourquennoise

Valenciennes

Centre des Musiques Actuelles
Conservatoire de Valenciennes

■ *Les partenariats nationaux*



RÉSEAU ANESCAS

Aix-en-Provence

Institut d'Enseignement
Supérieur de la Musique Europe
Méditerranée

Angers

Centre National de la Danse
Contemporaine

Aubervilliers – La Courneuve

Pôle d'enseignement supérieur
de la musique Seine-St-Denis
Ile-de-France

Bordeaux

Pôle d'Enseignement Supérieur
Musique et Danse Bordeaux
Aquitaine

Cannes / Marseille

PNSD Provence Côte d'Azur

Dijon / Châlon

ESM Bourgogne – Franche-Comté

Lyon

CNSMD

CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes

Metz

École Supérieure des Arts de
Lorraine – CEFEDM

Nantes / Rennes

Le Pont Supérieur Bretagne Pays
de la Loire

Paris

CNSMD

PSPBB Pôle Supérieur Paris
Boulogne-Billancourt

CMDL Centre de Musique

Didier Lockwood

Siège social Anescas

Poitiers/Tours

Pôle Aliénor

Rouen

CEFEDM Normandie – Rouen

Strasbourg

Haute École des Arts du Rhin

Toulouse

Institut Supérieur des Arts de
Toulouse

AUTRES PARTENAIRES (projets, tutorats)

Angers

Conservatoire d'Angers

Asnières

Conservatoire d'Asnières

Champagné-les-Marais

C3D Studio

Châtenay-Malabry

Conservatoire de
Châtenay-Malabry

Créteil

Conservatoire de Créteil

Fontenay-sous-Bois

Conservatoire de
Fontenay-sous-Bois

Grenoble

Conservatoire de Grenoble

La Rochelle

Conservatoire de La Rochelle

Lorient

Patronage laïc

Metz

Conservatoire de Metz

Montreuil

Conservatoire de Montreuil

Nancy

Conservatoire de Nancy

Nantes

Conservatoire de Nantes
Studio de la Danse

Paris

Conservatoire du XII^e

Conservatoire du XIII^e

Conservatoire du XVI^e

Conservatoire du XVII^e

Saintes

Jeune Orchestre de l'Abbaye

Saint-Germain-en-Laye

Conservatoire de
Saint-Germain-en-Laye

Toulon

Conservatoire de Toulon

Tours

Orchestre du Centre

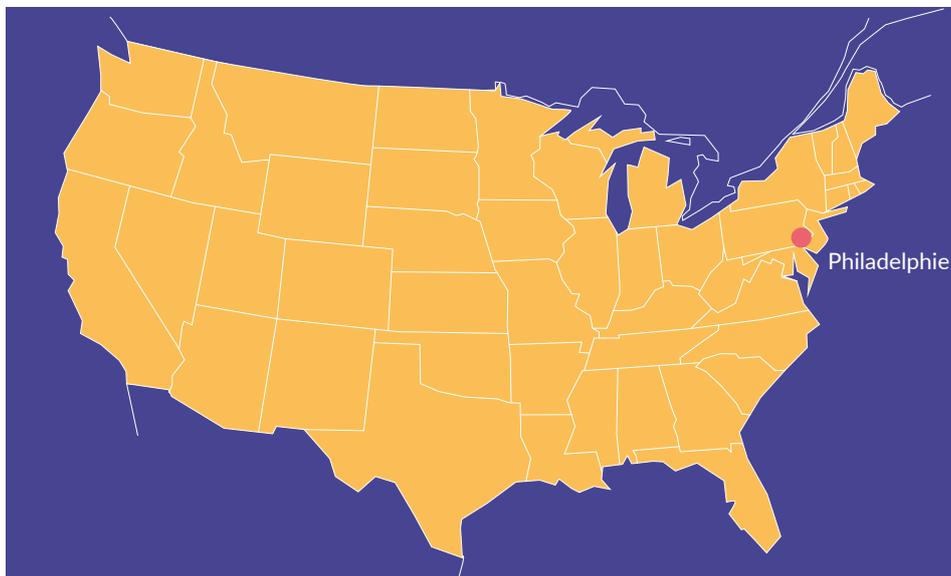
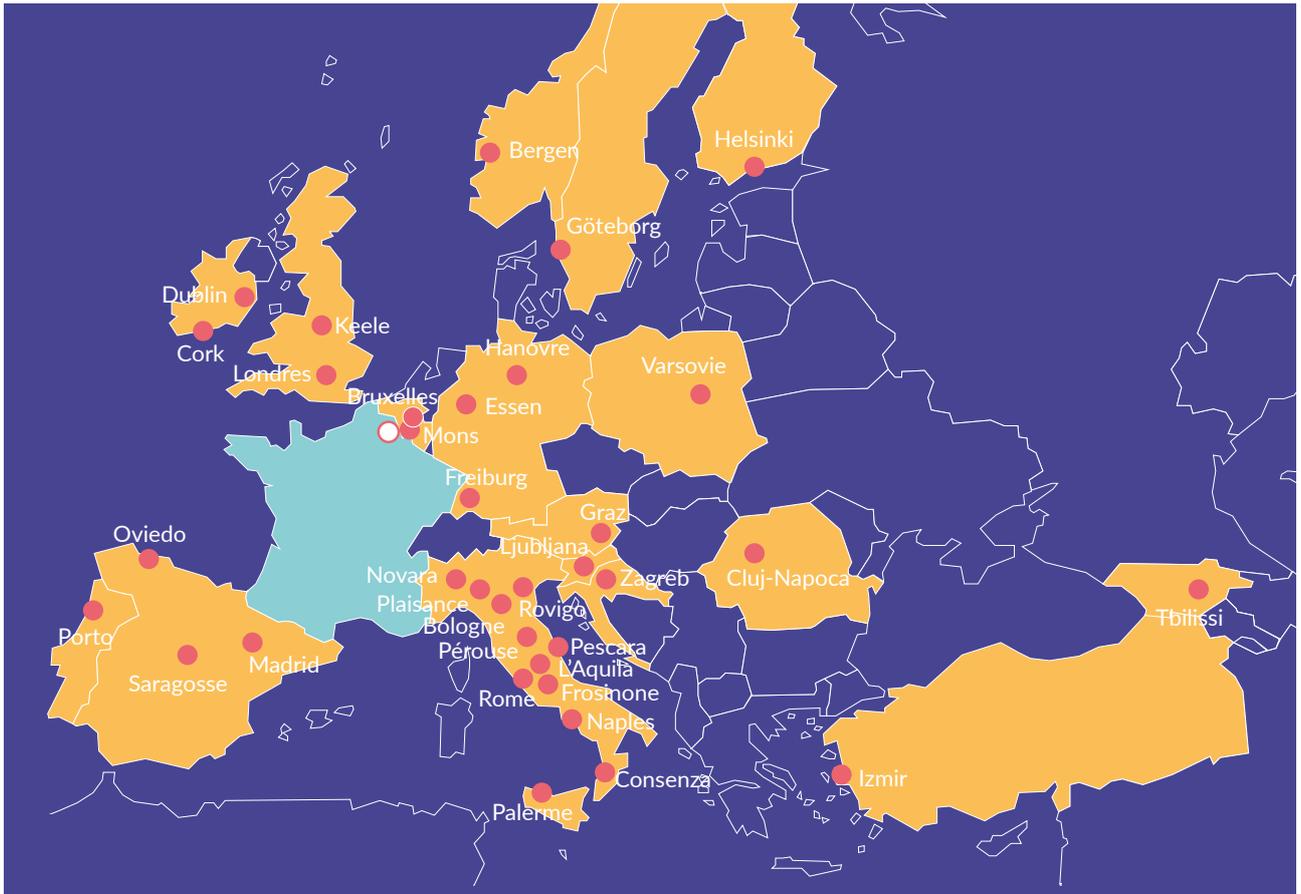
Villeurbanne

Conservatoire de Villeurbanne

Vincennes

Conservatoire de Vincennes

■ *Les partenariats internationaux*



Allemagne

Essen
Freiburg
Hanovre

Autriche

Graz

Belgique

Bruxelles
Mons

Croatie

Zagreb

Espagne

Madrid
Oviedo
Saragosse

États Unis

Philadelphie

Finlande

Helsinki

Géorgie

Tbilissi

Irlande

Cork
Dublin

Italie

Bologne
Consenza
Frosinone
L'Aquila
Naples
Novara
Palerme
Pérouse
Pescara
Plaisance
Rome
Rovigo

Norvège

Bergen

Pologne

Varsovie

Portugal

Porto

Roumanie

Cluj-Napoca

Royaume Uni

Keele
Londres

Slovénie

Ljubljana

Suède

Göteborg

Turquie

Izmir

.....

UNE SAISON ARTISTIQUE RICHE

.....

Les formations de l'ESMD sont centrées sur les pratiques collectives et inventives, avec la mise en place de nombreux projets tout au long de l'année universitaire.

Ces projets artistiques sont élaborés en partenariat avec de nombreux acteurs culturels régionaux.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

MUSIQUE | Conférence de Brigitte Bouthinon-Dumas « Piano et pédagogie »
• jeudi 05/01/2017

MUSIQUE | Master-class de Tuba Thierry Thibault
• samedi 07/01/2017

DANSE | Master-class et restitution UArts Philadelphie
• dimanche 08/01/2017

DANSE | Master-class Marie-Lorena Fichaux du New-York City Ballet
• lundi 09/01/2017

MUSIQUE | Master-class de Trombone Marc Merlin
• mardi 10/01/2017

DANSE | Parcours Ictus (jeune public) à l'Opéra de Lille
• vendredi 13/01/2017

MUSIQUE & DANSE | Projet Exposition Safet Zec, Hospice Comtesse
• samedi 14/01/2017

DANSE | Parcours Ictus (jeune public) à l'Opéra de Lille
• lundi 16/01/2017

MUSIQUE | Master-class de cor Benoît de Barsony
• lundi 16/01/2017

MUSIQUE | Concerts stage Orchestre de Douai programme « Norvège »
• Du vendredi 20 au dimanche 22/01/2017

MUSIQUE | Concert Prélude, Nouveau Siècle
• mercredi 01/02/2017

MUSIQUE | Master-class de piano Pascal Godart
• vendredi 03/02/2017

MUSIQUE | Master-class de tuba Olivier Haas
• vendredi 03/02/2017

MUSIQUE | Master-class de saxophone Sylvain Malezieux
• vendredi 03/02/2017

MUSIQUE | Happy Day Sciarrino, Opéra de Lille
• samedi 04/02/2017

MUSIQUE | Concert stage Orchestre de Douai programme « Viva España »
• vendredi 10/02/2017

- MUSIQUE** | Master-class de tuba Olivier Haas
 • vendredi 10/02/2017
- MUSIQUE** | Concert stage Tutti Pro – Académie européenne d’orchestre, Orchestre de Picardie
 • samedi 11/02/2017
- DANSE** | Stage d’hiver, mise en situation pédagogique avec les enfants du CRR de Lille
 • Du jeudi 16 au samedi 18/02/2017
- MUSIQUE** | Cours avec Nicolas Chesneau, Opéra de Lille
 • lundi 20 et jeudi 23/02/2017
- DANSE** | Master-class Chinatsu Kosakatani
 • lundi 27/02/2017
- MUSIQUE** | Master-class de clarinette Alain Billard
 • mercredi 01/03/2017
- MUSIQUE** | L’Air de Rien... Hors les Murs – Petits ensembles et grande musique, école de musique de Wazemmes
 • vendredi 03/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de clarinette Alain Billard
 • vendredi 03/03/2017
- MUSIQUE** | L’Air de Rien – Réjouissances Baroques
 • vendredi 03/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de trompette Laurent Bourdon
 • samedi 04/03/2017
- MUSIQUE** | L’Air de Rien... « Pianistes et modernité » avec Aline Piboule
 • samedi 04/03/2017
- DANSE** | Master-class Chinatsu Kosakatani
 • lundi 06/03/2017
- MUSIQUE** | L’Air de Rien... Récitals de 2e année des étudiants de l’ESMD
 • Du lundi 06 au lundi 13/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de guitare Monica Pustilnik, Le Concert d’Astrée
 • mardi 07/03/2017
- MUSIQUE** | L’Air de Rien... Hors les Murs – Petits ensembles et grande musique, école de musique de Saint-Maurice Pellevoisin
 • vendredi 10/03/2017
- DANSE** | Master-class Chinatsu Kosakatani
 • lundi 06/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de tuba François Thuillier
 • vendredi 10/03/2017

- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Petits ensembles et grande musique, école de musique des Bois-Blancs
- samedi 11/03/2017
- MUSIQUE** | Cours avec Nicolas Chesneau, Opéra de Lille
- lundi 13/03/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Petits ensembles et grande musique, école de musique de Lille Centre
- mercredi 15/03/2017
- MUSIQUE** | Cours avec Nicolas Chesneau, Opéra de Lille
- mercredi 15/03/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Petits ensembles et grande musique, école de musique de Lille Sud
- jeudi 16/03/2017
- MUSIQUE** | Cours avec Nicolas Chesneau, Opéra de Lille
- jeudi 16/03/2017
- DANSE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Représentation avec le Junior Ballet du CRR de Lille
- vendredi 17/03/2017
- DANSE** | Master-class Chinatsu Kosakatani
- vendredi 17/03/2017
- MUSIQUE** | Concerts stage Orchestre de Douai programme « Allemagne »
- vendredi 17 et samedi 18/03/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Pastiche et littérature
- samedi 18/03/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Chambre à Part
- dimanche 19/03/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Hors les Murs – Rêves
- dimanche 19/03/2017
- MUSIQUE** | Concert stage Orchestre de Douai programme « Allemagne »
- mardi 21/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de tuba Olivier Haas
- vendredi 24/03/2017
- MUSIQUE** | Concert stage Orchestre de Douai programme « Allemagne »
- samedi 25/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de piccolo Anaïs Benoît
- lundi 27/03/2017
- MUSIQUE** | Master-class de guitare Fabio Zanon
- mardi 28/03/2017
- MUSIQUE** | Master de Class de contrebasse Esther Brayer
- jeudi 30/03/2017

MUSIQUE | Master-class de harpe Sylvain Blassel

- jeudi 30/03/2017

MUSIQUE | Master-class de tuba Fabien Wallerand

- vendredi 31/03/2017

MUSIQUE | Stage et concert des étudiantes en Direction d'ensembles vocaux avec l'ensemble Clément Janequin à Saint-Omer

- vendredi 31/03/2017

MUSIQUE | Restitution publique EAC « Frith'style » au MUba – Tourcoing

- lundi 03/04/2017

DANSE | Master-class de danse contemporaine Catherine Legrand

- lundi 03/04/2017

MUSIQUE | Concert saison « Ecouter Voir » – Les routes musicales de la soie

- mardi 04/04/2017

MUSIQUE | Concert prélude, Nouveau Siècle

- mercredi 05/04/2017

MUSIQUE | Master-class de guitare de Monica Pustilnik, Le Concert d'Astrée

- vendredi 07/04/2017

MUSIQUE | Master-class de saxophone Sylvain Malézieux

- vendredi 07/04/2017

MUSIQUE | Concert au centre culturel de Lesquin

- samedi 08/04/2017

DANSE | Conférence de Charles Calamel : En quoi les pratiques artistiques sont-elles constitutives du savoir ?

- mardi 11/04/2017

MUSIQUE | Conférences de Florent Gendreau « La préparation mentale du musicien »

- jeudi 13 et vendredi 14/04/2017

DANSE | Stage de printemps. Mise en situation pédagogique avec les élèves du CRD de Roubaix

- Du jeudi 13 au samedi 15/04/2017

MUSIQUE | Master-class de cor Jérôme Rouillard

- vendredi 21/04/2017

MUSIQUE | Master-class de flûte Magali Mosnier

- lundi 24/04/2017

MUSIQUE | Master-class de clarinette avec Michel Arrignon

- mardi 25/04/2017

MUSIQUE | Master-class de tuba avec Olivier Haas

- vendredi 28/04/2017

MUSIQUE | Master-class de guitare Rémi Jousseme

- samedi 29/04/2017

- MUSIQUE** | Master-class de cor naturel Emmanuel Padieu
 • samedi 29/04/2017
- MUSIQUE** | Master-class de guitare de Monica Pustilnik, Le Concert d'Astrée
 • mardi 02/05/2017
- MUSIQUE** | Concert d'orgue à l'Église Saint-Michel de Lille
 • jeudi 04/05/2017
- MUSIQUE** | Conférence de Lucien Guérinel sur la composition
 • samedi 06/05/2017
- MUSIQUE** | Master-class de trompette Laurent Bourdon
 • samedi 06/05/2017
- DANSE** | Conférence de Bruno Blanche « Les courants de la pédagogie »
 • mardi 09/05/2017
- MUSIQUE** | Récitals de fin d'année des étudiants en 1ère et 3ème année de DNSPM
 • Du mardi 09 au lundi 15/05/2017
- MUSIQUE** | Concert du Spanish Brass
 • mercredi 10/05/2017
- MUSIQUE** | Master-class de cuivres Spanish Brass
 • jeudi 11/05/2017
- MUSIQUE** | Master-class d'accordéon et conférence sur l'accordéon Mie Miki
 • samedi 13/05/2017
- MUSIQUE** | Master-class d'accordéon Mie Miki
 • dimanche 14/05/2017
- MUSIQUE** | EAC Projet de médiation Grand Bleu pour les étudiantes en Direction d'ensembles vocaux
 • mardi 16/05/2017
- DANSE** | Restitution Écrire en chœur au Colisée de Roubaix
 • mardi 16/05/2017
- MUSIQUE** | Concert Prélude, Nouveau Siècle
 • jeudi 18/05/2017
- MUSIQUE** | EAC Projet de médiation Grand Bleu pour les étudiantes en Direction d'ensembles vocaux
 • jeudi 18 et vendredi 19/05/2017
- MUSIQUE** | Concert prélude, Nouveau Siècle
 • vendredi 19/05/2017
- MUSIQUE** | Jazz Tourcoing, conférence de Edouard Ferlet
 • vendredi 19/05/2017
- MUSIQUE** | Master-class d'alto Lise Berthaud, Opéra de Lille
 • mercredi 31/05/2017

- MUSIQUE** | Concert de musique de chambre au Centre culturel de Lesquin
 • samedi 03/06/2017
- MUSIQUE** | Master-class de piano Louis Lortie
 • vendredi 09/06/2017
- MUSIQUE** | Lille Piano(s) Festival – 6 concerts d'étudiants au restaurant Clément Marot
 • vendredi 09 et samedi 10/06/2017
- MUSIQUE** | Lille Piano(s) Festival – Concert de guitare en ouverture de « Picasso Pique un Son »
 • samedi 10/06/2017
- MUSIQUE** | Lille Piano(s) Festival – Concert d'accordéon
 • samedi 10/06/2017
- MUSIQUE** | Master-class de cor naturel Emmanuel Padieu
 • samedi 10/06/2017
- MUSIQUE** | Lille Piano(s) Festival – Récitals de piano d'étudiants
 • dimanche 11/06/2017
- MUSIQUE** | Master-class de clarinette Michel Arrignon
 • mardi 13/06/2017
- MUSIQUE** | Master-class de guitare Carlo Marcchione
 • mercredi 14/06/2017
- MUSIQUE** | Concert du chœur de l'ESMD à la chapelle Notre-Dame de la Réconciliation
 • jeudi 15/06/2017
- MUSIQUE** | Concert à la Cité de la Dentelle à Calais en inauguration de l'exposition Givenchy
 • jeudi 15 et vendredi 16/06/2017
- MUSIQUE** | Fête de la Musique à la chapelle Notre Dame de Réconciliation
 • mercredi 21/06/2017
- MUSIQUE** | Master-class d'accordéon Philippe Imbert : organologie et réparation
 • lundi 26/06/2017
- MUSIQUE** | Restitution EAC « Souffler c'est jouer » Médiathèque Malraux – Tourcoing
 • jeudi 29 et vendredi 30/06/2017
- MUSIQUE** | Concert au Théâtre d'Arras pour le personnel du Conseil régional Hauts-de-France
 • mardi 04/07/2017
- MUSIQUE** | Master-class d'orgue Samuel Liégeon
 • vendredi 07/07/2017
- MUSIQUE** | Concert projet Jaaz Orchestre de Picardie – Saint-Omer
 • samedi 15/07/2017
- MUSIQUE** | Stage et concert « Tchaïkovski » à l'Abbaye aux Dames à Saintes
 • samedi 15/07/2017

MUSIQUE | Master-class de musiques actuelles Jérémie Ternoy

- mercredi 13/09/2017

MUSIQUE | Journées du patrimoine – Concerts au Palais des Beaux-Arts de Lille

- dimanche 17/09/2017

MUSIQUE | Journées du patrimoine – Concerts à la DRAC Hauts-de-France

- dimanche 17/09/2017

MUSIQUE | Journées du patrimoine – Concerts à l'Opéra de Lille

- dimanche 17/09/2017

DANSE | Journées du patrimoine – Prestation au Musée de la Piscine à Roubaix

- dimanche 17/09/2017

DANSE | Prestation en clôture de l'exposition Carolyn Carlson au musée de la Piscine à Roubaix

- mercredi 20/09/2017

DANSE | Stage et restitution avec Katie Swords au Colisée de Roubaix

- jeudi 21/09/2017

MUSIQUE | Récitals de piano au Louvre-Lens

- dimanche 01/10/2017

DANSE | Master-class de danse Piet Defrancq

- lundi 02/10/2017

MUSIQUE | Master-class de guitare Alvaro Pierri

- mercredi 04 et jeudi 05/10/2017

MUSIQUE | Récitals de guitare avec Alvaro Pierri – Projet ESMD-CRR Lille – CRC de Marcq en Barœul

- jeudi 05/10/2017

MUSIQUE | Récitals de guitare avec Alvaro Pierri – Projet ESMD-CRR Lille – CRC de Marcq en Barœul

- vendredi 06/10/2017

DANSE | Master-class de danse Piet Defrancq

- vendredi 06/10/2017

MUSIQUE | Concert classe d'orchestration CRR Lille à Mons (Belgique)

- vendredi 13/10/2017

MUSIQUE | Concert d'inauguration de la Chapelle des jésuites de Saint-Omer

- dimanche 15/10/2017

DANSE | Conférence de Coralie Hublier « Le développement psychomoteur de l'enfant »

- lundi 16/10/2017

MUSIQUE | Master-class de guitare Florian Larousse

- mercredi 18/10/2017

DANSE | Master-class compagnie PJPP

- vendredi 20/10/2017

- MUSIQUE** | Master-class de guitare Rémi Cassaigne, Le Concert d'Astrée
 • vendredi 20/10/2017
- MUSIQUE** | Concert classe d'orchestration CRR Lille à Lille
 • samedi 21/10/2017
- MUSIQUE** | Concert Sylvain Rifflet au Magic Mirror du Tourcoing Jazz Festival
 • samedi 21/10/2017
- DANSE** | Conférence de Coralie Hublier « Le développement psychomoteur de l'enfant »
 • lundi 23/10/2017
- MUSIQUE** | Récitals de fin de formation continue au DE Pas-de-Calais à Arques
 • mercredi 25/10/2017
- MUSIQUE** | Stage Orchestre du Centre, concert Château Renault
 • dimanche 29/10/2017
- MUSIQUE** | Concert prélude, Nouveau Siècle
 • jeudi 09/11/2017
- MUSIQUE** | Jam Session à l'Hospice d'Havré avec le département jazz du CRD de Tourcoing
 • jeudi 09/11/2017
- MUSIQUE** | Concert au Centre de Musique Baroque de Versailles par les étudiants en Direction d'ensembles vocaux
 • jeudi 09/11/2017
- DANSE** | Conférence de Virginie Garandeau « Histoire de la danse jazz »
 • vendredi 10/11/2017
- MUSIQUE** | Master-class de jazz Paul Lay et Dré Pallemmaerts au CRD de Tourcoing
 • vendredi 10/11/2017
- MUSIQUE** | Stage Orchestre du Centre, concert Romorantin
 • vendredi 10/11/2017
- MUSIQUE** | Master-class de piccolo Jean-Louis Beaumadier au CRR d'Amiens
 • mercredi 15/11/2017
- MUSIQUE** | Concert prélude, Nouveau Siècle
 • jeudi 16/11/2017
- DANSE** | Master-class Ayelen Parolin
 • vendredi 17/11/2017
- MUSIQUE** | Master-class de harpe avec la compositrice Marie-Hélène Fournier au CRR d'Amiens
 • vendredi 17/11/2017
- MUSIQUE** | Stage Orchestre du Centre, concert CRR de Paris
 • samedi 18/11/2017
- MUSIQUE** | Récital de clavicorde Menno van Delft
 • jeudi 23 et vendredi 24/11/2017

- MUSIQUE** | Master-class de clavicorde, Menno van Delft
 • vendredi 24 et samedi 25/11/2017
- MUSIQUE** | Participation avec la classe du CRR de Lille au concert de Marcel et son orchestre au Grand Sud
 • Du jeudi 30/11/2017 au dimanche 03/12/2017
- MUSIQUE** | Concert Harpe et électroacoustique – Michaël Lévinas à Amiens
 • vendredi 01/12/2017
- MUSIQUE** | Stage Orchestre du Centre, concert à Ingré (Loiret)
 • samedi 02/12/2017
- MUSIQUE** | Master-class Michaël Lévinas à Amiens
 • samedi 02/12/2017
- MUSIQUE** | Master-class de clarinette, Michel Arrignon
 • mardi 05/12/2017
- MUSIQUE** | Master-class de guitare avec Rémi Cassaigne, Le Concert d'Astrée
 • mardi 05/12/2017
- MUSIQUE** | Concert au Centre Culturel de Lesquin
 • samedi 09/12/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Session d'orchestre, concert à Saint-Omer
 • samedi 09/12/2017
- MUSIQUE** | L'Air de Rien... Session d'orchestre, concert à Lille – Nouveau Siècle
 • dimanche 10/12/2017
- MUSIQUE** | Concert du Chœur de l'ESMD & de Sciences Po Lille au Temple Protestant – Lille
 • mardi 12/12/2017
- MUSIQUE** | Restitution musiques actuelles : «Socle(s)» au MUba – Tourcoing
 • mardi 12/12/2017
- MUSIQUE** | Master-class de tuba Olivier Haas
 • mardi 12/12/2017
- MUSIQUE** | Master-class de trombone Fabrice Millischer
 • vendredi 15/12/2017
- MUSIQUE** | Concert et rencontre avec Fred Palem & le Sacre du Tympan au Grand Bleu – Lille
 • lundi 18/12/2017
- MUSIQUE** | Concert Harpe et électroacoustique – Michaël Lévinas à Lille
 • mardi 19/12/2017
- MUSIQUE** | Récital d'alto au Louvre-Lens
 • jeudi 28 et samedi 30/12/2017

STATISTIQUES 2017

DNSPM – CLASSIQUE À CONTEMPORAIN / JAZZ / MAA

79 étudiants :

- 70 étudiants en DNSPM Musique classique à contemporaine (dont une étudiante en double cursus DNSPM clarinette et clarinette basse),
- 4 étudiants en cursus DNSPM jazz
- 5 étudiants en cursus DNSPM Musiques Actuelles Augmentées

dont 35 actuellement en double cursus articulé au diplôme d'État

2 étudiants étrangers relevant du programme Erasmus s'ajoutent aux 79 étudiants (un à l'année, un au semestre).

3 étudiants faisant partie de nos effectifs sont actuellement en études à l'étranger dans le cadre d'un projet Erasmus.

Répartition des cursus

- 22 DNSPM 1
 - dont 17 en Musique classique à contemporaine
 - dont 5 en Musiques actuelles augmentées
- 31 DNSPM 2
- 27 DNSPM 3

■ *Promotion entrante – Résultats du concours d'entrée 2017*

109 dossiers complets reçus

90 candidats présents aux épreuves

Lieu d'études musicales des candidats présents aux épreuves

Hauts de France*	Autres régions	Étranger	Non renseigné
21	65	4	0

*dont 13 du CRR Lille

Épreuves d'entrée du 13 mars 2017 au 23 mai 2017

Détail des admissions

- 25 candidats admis dont une étudiante admise en DNSPM 2
- 11 candidats sur liste d'attente
- 1 candidate recrutée en 2016-2017 mais en congé en 2016-2017 intègre le DNSPM1 en 2017-2018

Parmi les 25 admis

- 3 démissions

Parmi les 11 candidats sur liste d'attente,

- 1 admis définitivement

À la rentrée de septembre 2017 : 23 inscrits dont une en DNSPM 2

■ *Promotion sortante – Résultats des diplômés*

Titulaires du DNSPM :

- 17 se sont présentés à l'examen terminal
- 16 ont obtenu le DNSPM au titre de l'année 2016-2017,
- 1 a été autorisée à effectuer une année supplémentaire (récital validé mais pas la troisième année à l'Université)

5 étudiants diplômés en juillet 2017 ont intégré un master (dont 1 inscrit en master de musicologie) ;

1 étudiant a obtenu son CAPES ;

1 étudiant a obtenu son DE par VAE ;

1 se présente en formation au CA du CNSMDL

■ *Situation des étudiants en DNSPM à la rentrée 2017*

Origine géographique (adresse des parents)

	DNSPM 1	DNSPM 2	DNSPM 3
Hauts de France*	13	14	9
Autres régions	7	14	14
Étranger	2	3	4

*dont 05 du CRR Lille en DNSPM 1, 07 en DNSPM 2 et 08 en DNSPM 3.

Lieu d'études musicales avant l'entrée en DNSPM

	DNSPM 1	DNSPM 2	DNSPM 3
Hauts de France*	13	13	9
Autres régions	8	14	13
Étranger	1	1	1

*dont 05 du CRR Lille en DNSPM 1, 07 en DNSPM 2 et 08 en DNSPM 3.

Répartition par tranches d'âge

	DNSPM 1	DNSPM 2	DNSPM 3
Moins de 18 ans	2	0	0
De 18 à 20 ans	9	9	1
De 21 à 25 ans	11	15	13
Plus de 25 ans	0	7	13

Répartition par genre

	DNSPM 1	DNSPM 2	DNSPM 3
Femmes	9	13	11
Hommes	13	18	16

Répartition par familles instrumentales

	DNSPM 1	DNSPM 2	DNSPM 3
Cordes frottées	2	5	3
Cordes pincées	3	4	2
Bois	7	5	6
Cuivres	2	9	6
Claviers et accordéon	2	6	5
Accompagnement	0	0	3
Percussions	1	0	0
Jazz	0	2	2
MAA	5	0	0

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE ARTICULÉ AU DNSPM

73 étudiants en formation initiale au diplôme d'État

Parmi eux, 64 sont en parcours DNSPM ou ont déjà obtenu le DNSPM.

■ *Promotion sortante – Promotion Enesco 2014-2017*

Examen de fin de formation : 13, 14 et 15 février 2017

23 étudiants (dont un redoublant)

- 20 diplômés
- 2 abandons qui se représentent à la prochaine session
- 1 non reçu.

Parmi les 20 diplômés :

- 16 sont titulaires du DNSPM/Licence
- 1 a obtenu le DE mais n'a pas validé le DNSPM/Licence
- 1 a obtenu le DE et la Licence mais n'a pas validé le DNSPM
- 2 ont obtenu le DE de formation musicale (non articulé au DNSPM)

Parmi les 16 du triple diplôme DE/DNSPM/Licence :

- 1 est entré en formation en CESMD (Poitou Charentes)
- 1 est entré en formation en master en France (HEAR Strasbourg)
- 6 sont entrés en master à l'étranger

■ *Promotion entrante – Promotion Hersant 2017-2020*

Épreuves d'entrée en formation :

Commentaire d'écoute : 14 mars 2017

Commentaire de texte : 14 mars 2017

Entretiens : 27 et 28 mars 2017

31 étudiants du DNSPM se sont présentés aux épreuves.

Résultats des examens d'entrée

18 admis, 18 inscrits

- 15 DNSPM 2
- 3 DNSPM 3

■ *Promotion en cours de parcours – Promotion Grisey 2016-2019*

22 étudiants

- 1 DNSPM 2
- 14 DNSPM 3 dont une étudiante en double DNSPM (2&3)
- 5 DNSPM acquis
- 3 étudiantes hors cursus DNSPM en Direction d'ensembles vocaux

Les 3 étudiantes en Direction d'ensembles vocaux suivent une formation sur 2 ans et passeront le DE en juin 2018.

Parmi les 22 étudiants

2 suivent un master à l'étranger

1 suit un master en France (Lille)

■ *Promotion en cours de parcours – Promotion Francesconi 2015-2018*

33 étudiants

- 3 DNSPM 3
- 24 DNSPM acquis
- 5 extérieurs
- 1 dérogation (abandon de la formation DNSPM)

Dont 6 étudiants ayant intégré la promotion Francesconi en 2017/2018 suite à une validation des acquis antérieurs dont :

- 3 étudiants DNSPM acquis et 1er DE acquis
- 2 étudiants extérieurs
- 1 étudiant en reprise de formation (interruption de la formation pour des études à l'étranger)

Parmi les 33 étudiants

1 suit un master au Pôle Aliénor du Poitou-Charentes

1 prépare le CAPES

Stages de tutorat :

Nord : 16 (Lille, Valenciennes, Cambrai, Haubourdin et Hellemmes)

Pas-de-Calais : 5 (Saint-Omer, Arras, Lens)

Autres départements : 9 (Grenoble, Angers, Paris, Rouen)

Répartition des étudiants par disciplines, domaines, options

	Enesco	Francesconi	Grisey	Hersant
Enseignement instrumental Classique à contemporain	20	27	15	16
Piano	2	7	4	3
Clavecin				1
Flûte		2	1	1
Hautbois	1	1		
Clarinette	2		2	1
Saxophone		1	1	
Trompette	1		2	
Cor		1		
Trombone	1	1		2
Tuba			1	
Violon	3	2		4
Alto				1
Violoncelle	4	3	1	
Contrebasse	2	1		1
Guitare	2	6	1	1
Harpe			1	1
Percussions	1			
Accordéon	1	2	1	
Enseignement instrumental Jazz		1	3	2
Accompagnement		3	1	
Direction d'ensembles vocaux			3	
Formation musicale	3	2		
	23	33	22	18

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – FORMATION CONTINUE

■ *Formation Continue Pas-de-Calais – Promotion sortante*

Enseignement instrumental Classique à contemporain	
Flûte	1
Clarinette	2
Trompette	1
Cor	1
Guitare	2
Percussions	1
Enseignement instrumental Musiques actuelles amplifiées	
Chant	1
Clavier	1
Guitare	1
Batterie	2
Direction d'ensembles vocaux	1
	14

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans
3	8	3

Examen de fin de formation

Récitals : 26 octobre 2017

Entretien avec le jury : 27 octobre 2017

12 stagiaires se sont présentés devant le jury

12 stagiaires ont obtenu le diplôme d'État de professeur de musique

Parmi les 12 stagiaires, 11 se présentent au concours d'ATEA.

■ *Formation Continue département de la Somme, Amiens Métropole – Promotion en cours*

Enseignement instrumental Classique à contemporain	
Orgue	1
Piano	1
Saxophone	1
Trompette	1
Cor	1
Trombone	1
Tuba	1
Violon	1
Enseignement instrumental Musiques actuelles amplifiées	
Batterie	2
Accompagnement	1
Formation musicale	1
	12

Répartition des stagiaires par tranche d'âge

21-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans
1	3	5	3

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE – VAE

La session de VAE de professeur de musique s'est ouverte en avril 2016 à l'échelle du territoire des Hauts-de-France. Cette cinquième session a reçu 59 dossiers.

Candidatures totales : 60

- 54 par le livret 1 traité par l'ESMD
- 2 provenant de livrets 1 validés lors d'une précédente session (2014)
- 2 provenant de livrets 1 validés dans un autre centre
- 2 provenant de VAE partiellement validées

Durant la session : 6 abandons

Accompagnement par l'ESMD

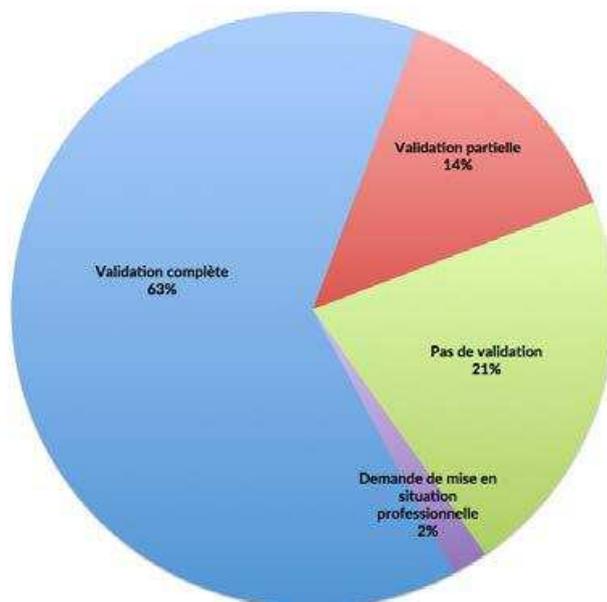
- 39 candidats ont souhaité bénéficier de l'accompagnement
- 38 ont effectivement fait l'accompagnement (1 abandon)

Livrets 2 : 52 reçus

- 52 entretiens avec le jury
- 51 candidats (une candidate passant deux VAE)

Résultats

- 33 VAE ont été validées,
- 7 VAE ont été validées partiellement,
- 11 candidatures n'ont pas donné lieu à une validation,
- 1 candidature requiert une mise en situation professionnelle.



Origine géographique des candidats à la VAE présents aux entretiens avec le jury

Une majeure partie des demandes émane des Hauts-de-France.

Les candidats provenant des autres régions se sont tournés vers l'ESMD car aucune session n'était ouverte dans des délais suffisants dans une région plus proche.

Répartition géographique des 51 candidats :

- Hauts-de-France : 36
 - Nord : 18
 - Pas-de-Calais : 12
 - Oise : 5
 - Somme : 1
 - Aisne : 0
- Île de France : 11 candidats
- Autres régions et étranger : 4 candidats

Répartition par discipline des candidatures* portées devant le jury

Pour cette cinquième session de VAE, les disciplines les plus présentes sont

- la formation musicale,
- le chant en classique et contemporain,

Les musiques actuelles représentent plus de 15%.

* une candidate proposait 2 candidatures

Elles sont réparties comme suit :

Discipline	Domaine	Option	Nbre candidats	%
Ens. Vocal et inst.	Classique à contemp.	Chant	5	9,43
		Clarinette	3	5,66
		Contrebasse	1	1,89
		Cor	2	3,77
		Guitare	2	3,77
		Percus	2	3,77
		Piano	5	9,43
		Saxophone	1	1,89
		Trombone	1	1,89
		Trompette	4	7,55
		Violon	3	5,66
Ens. Vocal et inst.		Jazz	Contrebasse	1
	Guitare		2	3,77
	Piano		2	3,77
Ens. Vocal et inst.	Musique ancienne	Orgue	1	1,89
Ens. Vocal et inst.	Musiques actuelles	Batterie	2	3,77
		Chant	2	3,77
		Clavier	1	1,89
		Guitare	3	5,66
Formation Musicale			6	11,32
Accompagnement		Musique	2	3,77
Direction d'ensembles		Ensembles instrumentaux	2	3,77
		TOTAUX	53	100

Statuts professionnels des candidats à la VAE

17 candidats sont en CDI
20 candidats ont recours à des CDD ou de l'intérim
4 candidats sont travailleurs indépendants ou en profession libérale
9 candidats sont titulaires de la Fonction Publique
9 candidats sont inscrits à Pôle Emploi
11 candidats en CDD sont contractuels de la Fonction Publique

NB :

- 3 candidats ne sont pas inclus dans ces calculs car entrés dans la procédure après la collecte des données relatives au statut professionnel
- les chiffres ci-dessus ne sont pas exclusifs les uns des autres, une même personne peut être en CDI tout en ayant recours par ailleurs à un ou des CDD (dans le cas d'un CDI à temps partiel par exemple) ou être inscrit à Pôle emploi en parallèle (notamment pour les personnes bénéficiant du statut d'intermittent du spectacle, souhaitant obtenir ce statut ou l'ayant récemment perdu).

Âges des candidats

La moyenne d'âge des candidats est de près de 39 ans (38,88 ans), l'amplitude s'étend de 29 à 58 ans.

Répartition par âge :

26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	+40 ans
3	19*	11	18

* une candidate proposait 2 candidatures

Prise en charge des candidatures à la VAE

Sur les 52 candidatures finales :

- 17 ont fait l'objet d'une prise en charge complète
- 5 ont fait l'objet l'objet d'une prise en charge partielle complétée par un financement personnel
- 28 sont auto-financées
- 2 candidatures provenant d'une VAE partielle lors d'une précédente session n'ont donné lieu à aucun paiement et n'ont donc fait l'objet d'aucune demande de prise en charge

Les prises en charges (partielles ou totales) sont le fait de :

- L'employeur pour 13 candidatures
- L'OPCA pour 7 candidatures
- Pôle Emploi pour 2 candidatures

Parmi les OPCA :

- 5 candidatures ont été prises en charge par l'AFDAS
- 1 par OPCALIA
- 1 par le FIFPL

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE

32 étudiants en DE à la rentrée 2017 :

- 9 en DE 1
- 11 en DE 2
- 12 en DE 3

■ *Promotion 2014-2017 – Promotion sortante :*

- 12 DE danse contemporaine
- 5 DE danse classique

■ *Promotion 2015-2018 – DE 3*

- 9 DE danse contemporaine
- 3 DE danse classique

Stages de tutorat :

Hauts-de-France : 7

- Nord : 6
- Pas-de-Calais : 1

Auvergne-Rhône-Alpes : 1

Bourgogne-Franche-Comté : 2

Centre-Val de Loire : 1

Étranger (Belgique) : 3

Normandie : 1

Outre-mer : 1

* chaque stagiaire peut effectuer son tutorat auprès de 2 tuteurs maximum

■ *Promotion 2016-2019 – DE 2*

- 8 DE danse contemporaine
- 3 DE danse classique

■ *Promotion 2017-2020 – DE 1 – Promotion entrante*

- 12 candidats
- 3 abandons
- 12 candidats reçus
- 9 candidats inscrits

Parmi les 9 inscrits :

- 5 DE danse contemporaine
- 4 DE danse classique

■ *Rentrée 2017 – Toutes promotions confondues*

Répartition par tranches d'âges

	DE1	DE2	DE3	Total
Moins de 18 ans	0	0	0	0
18-20 ans	6	8	2	16
21-25 ans	2	2	9	13
Plus de 25 ans	1	1	1	3

Répartition par genre

	DE1	DE2	DE3	Total
Hommes	1	0	0	1
Femmes	8	11	12	31

Répartition par prérequis pour l'entrée en formation

	DE1	DE2	DE3	Total
EAT	5	6	4	15
DEC	3	4	7	14
Dispense EAT	1	1	1	3

Répartition par origine géographique (lieux d'études chorégraphiques)

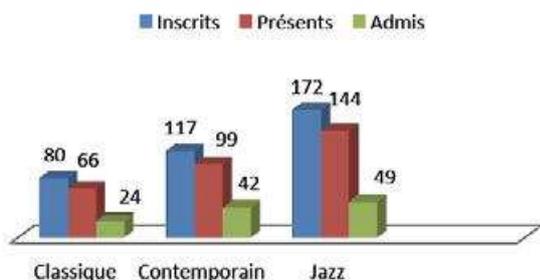
	DE1	DE2	DE3	Total
Hauts-de-France	3 (dont 2 dans métropole lilloise)	3 (dont 3 dans métropole lilloise)	5 (dont 5 dans métropole lilloise)	11 (dont 10 dans métropole lilloise)
Autres régions	6	7	5	18
Étranger	0	1	2	3

RÉSULTATS EAT PREMIÈRE SESSION 2017 – PAR OPTION

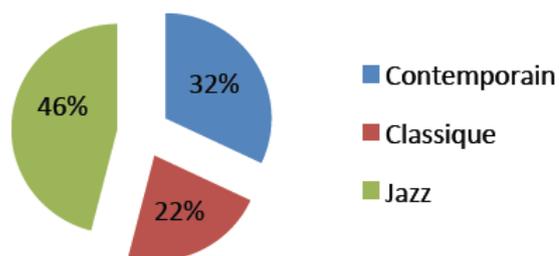
	Total	Classique	Contemporain	Jazz
Inscrits	369	80 (22%)	117 (32%)	172 (46%)
Présents	309	66	99	144
Désistements	40	13	10	17
Absents	20	1	8	11
Admis	115	24	42	49
Non-admis (dont au rattrapage)	194 58	42 6	57 16	95 36
Nb. de candidats (homme)	32 (9%)	4 (5%)	10 (9%)	18 (10%)
Nb. de candidates (femme)	337 (91%)	76 (95%)	107 (91%)	154 (90%)

Options	Présents	Admis / présents	Non-admis / présents	Admissibles au rattrapage / présents	Désistements	Absents
Classique	83%	36%	64%	9%	16%	1%
Contemporain	85%	42%	58%	16%	8%	7%
Jazz	84%	34%	66%	25%	10%	6%

Résultats par option



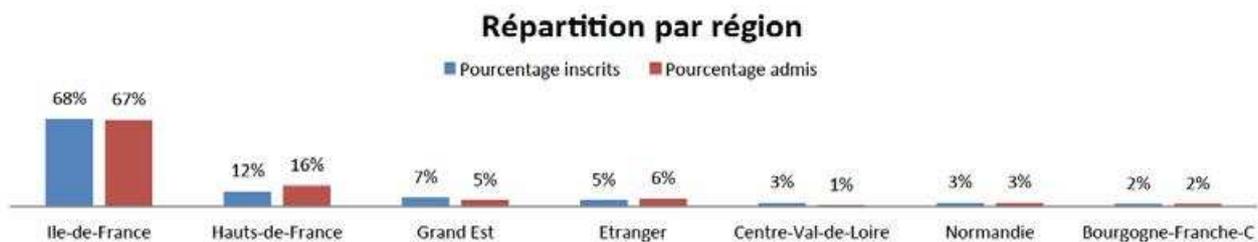
Pourcentage d'inscrits



RÉSULTATS EAT PREMIÈRE SESSION 2017 – PAR RÉGION

	Total	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand Est	Étranger	Centre-Val-de-Loire	Normandie	Bourgogne-Franche-Comté
Inscrits	369	249	45	25	18	12	12	8
Classique	80	51	8	7	6	3	3	2
Contemporain	117	81	13	9	6	3	4	1
Jazz	172	117	24	9	6	6	5	5
Admis	115	78	18	6	7	1	3	2
Classique	24	13	4	3	3	0	0	1
Contemporain	42	31	7	0	2	1	1	0
Jazz	49	34	7	3	2	0	2	1

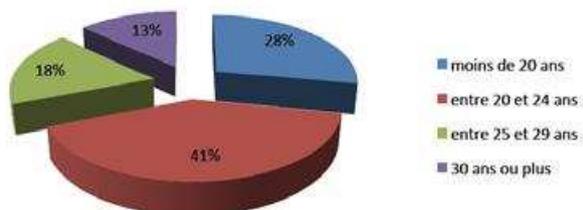
Les pays étrangers étaient composés de la Belgique et du Luxembourg.



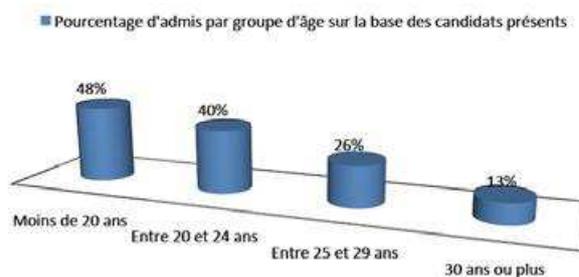
RÉSULTATS EAT PREMIÈRE SESSION 2017 – PAR GROUPE D'ÂGE

	Total	Moins de 20 ans	Entre 20 et 24 ans	Entre 25 et 29 ans	30 ans ou plus
Inscrits	369	103	150	68	48
Classique	80	19	32	16	13
Contemporain	117	29	46	26	16
Jazz	172	55	72	26	19
Admis	115	44	53	14	4
Classique	24	9	12	1	2
Contemporain	42	15	20	6	1
Jazz	49	20	21	7	1

Nombre d'inscrits par groupe d'âge



Taux de réussite par groupe d'âge



RÉSULTATS EAT PREMIÈRE SESSION 2017 – LES VARIATIONS IMPOSÉES

Option	Genre	Nb de candidats	Variation	Nb de fois choisie	Pourcentage
			Variation 4 – Marius Petipa	3	75%
	Homme	4	Variation 5 – Maurice Béjart	1	25%
CLASSIQUE			Non-renseignée	0	0%
			Variation 6 – Marius Petipa	55	72%
	Femme	76	Variation 7 – Maurice Béjart	15	20%
			Non-renseignée	6	8%
			Variation 11 – Héla Fattoumi et Éric Lamoureux	8	80%
	Homme	10	Variation 13 – Merce Cunningham	0	0%
CONTEMPORAIN			Non-renseignée	2	20%
			Variation 12 – Marcia Barcellos	78	73%
	Femme	107	Variation 13 – Merce Cunningham	20	19%
			Non-renseignée	9	8%
			Variation 17 – Bruce Taylor	13	72%
	Homme	18	Variation 18 – Redha	3	17%
JAZZ			Non-renseignée	2	11%
			Variation 19 – Bruce Taylor	112	73%
	Femme	154	Variation 20 – Vendetta Mathea	27	17%
			Non-renseignée	15	10%

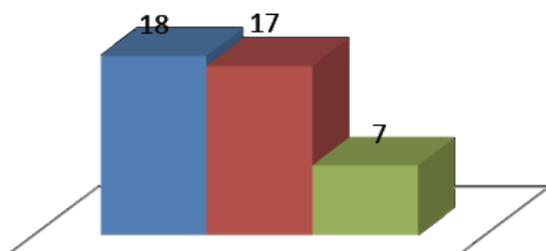
RÉSULTATS EAT DEUXIÈME SESSION 2017 – PAR OPTION – DANSE CLASSIQUE

Inscrits	18
Présents	17 (94%)
Désistements	1 (6%)
Absents	0 (0%)
Admis	7 (39%)
Non-admis	10 (55%)
Nb. de candidats (homme)	1 (6%)
Nb. de candidates (femme)	17 (94%)

- Pour la session de rattrapage de 2017, l'ESMD a été désignée centre organisateur en danse classique pour l'ensemble du territoire. Les épreuves de rattrapage en danse contemporaine et jazz ont été organisées respectivement par le PESMD de Bordeaux-Aquitaine et l'Isdat de Toulouse.

Résultats

■ Inscrits ■ Présents ■ Admis



Pourcentage sur la base des candidats présents

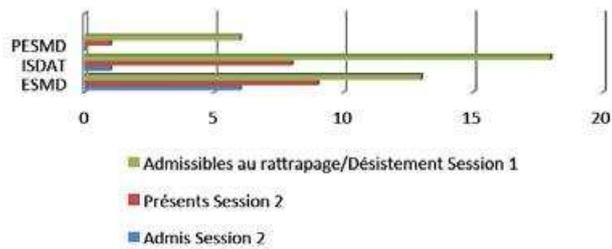
■ Admis ■ Non-Admis



RÉSULTATS EAT DEUXIÈME SESSION 2017 – RATTRAPAGE – DANSE CLASSIQUE

Centre d'examen où le candidat s'est présenté à la première session	Admissibles au rattrapage à la session 1 2017 (note entre 9 et 10)	Désistement à la session 1 2017	Total admissibles à la session de rattrapage 2017	Inscrits à la session de rattrapage 2017	Pourcentage d'inscrits parmi les admissibles	Admis à la session 2 2017
ESMD	6	7	13	9	69%	6
ISDAT	11	7	18	8	44%	1
PESMD	4	2	6	1	17%	0
Total	21	16	37	18	49%	7

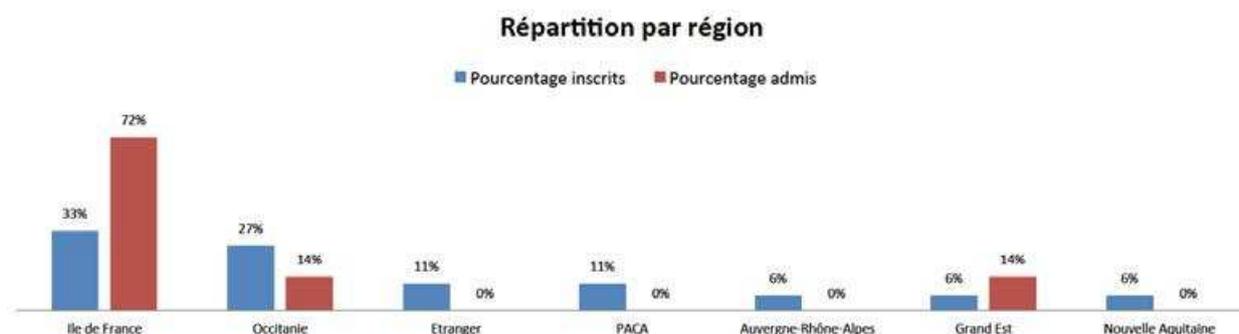
Présence au rattrapage en danse classique par lieu de passage à la première session



RÉSULTATS EAT DEUXIÈME SESSION 2017 – PAR RÉGION – DANSE CLASSIQUE

	Total	Île de France	Occitanie	Étranger	Provence-Alpes- Côte d'Azur	Auvergne-Rhône- Alpes	Grand Est	Nouvelle Aquitaine
Inscrits	18	6	5	2	2	1	1	1
Admis	7	5	1	0	0	0	1	0

Les pays étrangers : Belgique et Japon.



RÉSULTATS EAT DEUXIÈME SESSION 2017 – PAR GROUPE D'ÂGE – DANSE CLASSIQUE

	Total	Moins de 20 ans	Entre 20 et 24 ans	Entre 25 et 29 ans	30 ans ou plus
Inscrits	18	3	7	5	3
Admis	7	1	2	2	2



RÉSULTATS EAT DEUXIÈME SESSION 2017 – LES VARIATIONS IMPOSÉES – DANSE CLASSIQUE

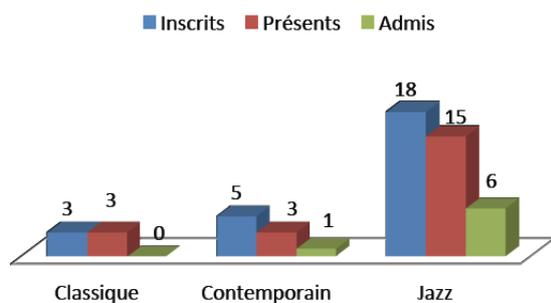
Option	Genre	Nb de candidats	Variation	Nb de fois choisie	Pourcentage
			Variation 4 – Marius PETIPA	1	100%
	Homme	1	Variation 5 – Maurice BEJART	0	0%
CLASSIQUE			Non-renseignée	0	0%
			Variation 6 – Marius PETIPA	14	82%
	Femme	17	Variation 7 – Maurice BEJART	2	12%
			Non-renseignée	1	6%

RÉSULTATS EAT SESSION OUTRE-MER 2017 – PAR OPTION

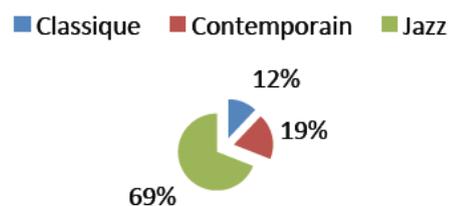
	Total	Classique	Contemporain	Jazz
Inscrits	26	3 (12%)	5 (19%)	18 (69%)
Présents	21	3	5	15
Désistements	5	0	2	3
Absents	0	0	0	0
Admis	7	0	1	6
Non-admis	14	3	2	9
Nb. de candidats (homme)	2 (8%)	0 (0%)	0 (0%)	2 (11%)
Nb. de candidates (femme)	24 (92%)	3 (100%)	3 (100%)	16 (89%)

Options	Présents	Admis / présents	Non-admis / présents	Désistés	Absents
Classique	100%	0%	100%	0%	0%
Contemporain	60%	33%	67%	40%	0%
Jazz	83%	40%	60%	17%	0%

Résultats par option



Pourcentage d'inscrits par option



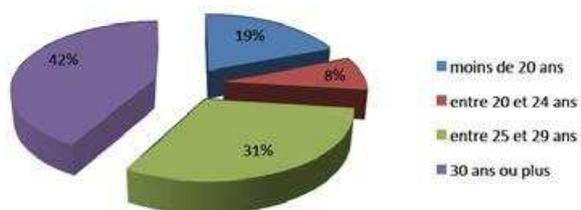
RÉSULTATS EAT SESSION OUTRE-MER 2017 – PAR RÉGION

	Total	La Martinique	La Guadeloupe	La Guyane	Ile de la Réunion
Inscrits	26	10	9	6	1
Classique	3	1	1	1	0
Contemporain	5	1	2	2	0
Jazz	18	8	6	3	1
Admis	7	0	4	3	0
Classique	0	0	0	0	0
Contemporain	1	0	1	0	0
Jazz	6	0	3	3	0

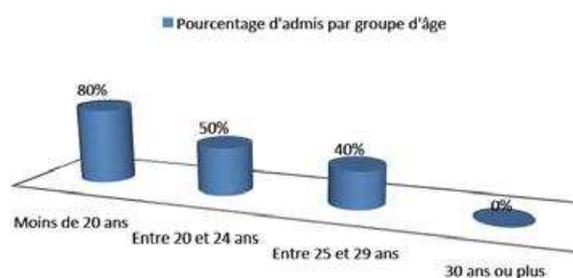
RÉSULTATS EAT SESSION OUTRE-MER 2017 – PAR GROUPE D'ÂGE

	Total	Moins de 20 ans	Entre 20 et 24 ans	Entre 25 et 29 ans	30 ans ou plus
Inscrits	26	5	2	8	11
Classique	3	0	0	1	2
Contemporain	5	0	0	4	1
Jazz	18	5	2	3	8
Admis	7	4	1	2	0
Classique	0	0	0	0	0
Contemporain	1	0	0	1	0
Jazz	6	4	1	1	0

Nombre d'inscrits par groupe d'âge



Taux de réussite par groupe d'âge



RÉSULTATS EAT SESSION OUTRE-MER 2017 – LES VARIATIONS IMPOSÉES

Option	Genre	Nb de candidats	Variation	Nb de fois choisie	Pourcentage
			Variation 4 – Marius Petipa	0	0%
	Homme	0	Variation 5 – Maurice Béjart	0	0%
CLASSIQUE			Non-renseignée	0	0%
			Variation 6 – Marius Petipa	3	100%
	Femme	3	Variation 7 – Maurice Béjart	0	0%
			Non-renseignée	0	0%
			Variation 11 – Héla Fattoumi et Éric Lamoureux	0	0%
	Homme	0	Variation 13 – Merce Cunningham	0	0%
CONTEMPORAIN			Non-renseignée	0	0%
			Variation 12 – Marcia Barcellos	2	40%
	Femme	5	Variation 13 – Merce Cunningham	1	20%
			Non-renseignée	2	40%
			Variation 17 – Bruce Taylor	0	0%
	Homme	2	Variation 18 – Redha	2	100%
JAZZ			Non-renseignée	0	0%
			Variation 19 – Bruce Taylor	10	62%
	Femme	16	Variation 20 – Vendetta Mathea	2	13%
			Non-renseignée	4	25%

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

LES MOYENS HUMAINS

■ *L'équipe administrative*

Au 31 décembre 2017, l'établissement compte 11,75 ETP (équivalent temps plein).

Direction : une personne représentant 1 ETP

Administration : trois personnes représentant 4 ETP

Pédagogie musique : six personnes représentant 5,25 ETP

Pédagogie danse : deux personnes représentant 1,5 ETP

■ *L'équipe pédagogique*

L'université de Lille

Dans le cadre des cours mutualisés que les étudiants suivent à l'université, il a été dispensé :

- 456 heures pour la musique (L1 - L2 - L3).
- 480 heures pour la danse (L2 - L3).

L'ESMD

Les intervenants sont soit mis à disposition, soit en mutualisation (les étudiants suivent des cours existants au CRR en musique de chambre, culture, etc.), soit recrutés directement. Les mises à disposition ou mutualisations de personnels font l'objet d'une convention bilatérale avec chacun des partenaires : ville de Lille, Le CCN Roubaix - Hauts-de-France, Le Gymnase | CDCN.

En 2017 ce sont quelque 287 intervenants qui ont été recrutés pour 1017 bulletins de salaire émis.

Pour la musique

Unités d'enseignements de la spécialité instrumentale DNSPM

- 19 professeurs d'instrument du CRR sont mis à disposition par la ville de Lille, à raison de 43 heures par semaine, soit 1290 heures au total. Ce cadre ne couvre pas tous les besoins qui varient d'une année sur l'autre en fonction des effectifs de l'école. L'école recrute donc ces mêmes enseignants si nécessaire pour compléter ses besoins en formation instrumentale. Ainsi en 2017 ce sont 6 heures par semaines sur 30 semaines soit un total de 180 heures de cours d'instrument qui relèvent de ce cas de figure (pour rappel, chaque étudiant bénéficie de 30 heures de cours individuels d'instrument (hors master-classes, professeurs invités et travail avec les accompagnateurs, soit 30h supplémentaires).
- 13 professeurs d'instrument recrutés directement par l'école, représentant 31,5 heures par semaine, soit 945 heures au total.
- 5 pianistes accompagnatrices du CRR ont assuré l'accompagnement des étudiants, soit 359 heures au total.

Unités d'enseignements complémentaires DNSPM/DE

- 1141 heures d'enseignement assurées par 83 intervenants pour l'ensemble des cours collectifs, conférences, master-classes et accompagnement aux projets.

Unités d'enseignements spécifiques au diplôme d'État de professeur de musique, formation initiale et formation continue

- 1126 heures d'enseignement assurées par 56 intervenants pour l'ensemble des cours collectifs, soutien instrumental, cours semi-collectifs, suivi de projets...

Jurys et tutorats

- 430 heures au total assurées par 43 tuteurs choisis au sein du réseau des conservatoires et écoles de musique de la région le plus souvent, mais également hors région.

- 265 heures de jury et 44 jurés en DNSPM pour les concours d'entrée, les examens annuels et examens terminaux.
- 346 heures de jury et 72 jurés en DE pour les examens d'entrée, les examens de sortie et les évaluations pédagogiques sur sites.

VAE

- 93 heures d'accompagnement au total assurées par 8 intervenants
- 232 heures de jury et 20 jurés

EAC

- 223 heures au total assurées par 12 intervenants

Pour la danse

L'équipe pédagogique est constituée de personnels recrutés en direct par l'association, et de personnels et d'artistes invités mis à disposition par le CCN ou par le CDCN :

- 42 enseignants recrutés en direct, à raison de 1153 heures en 2016-2017.
- 9 enseignants mis à disposition par le CCN Roubaix - Hauts-de-France, à raison de 75,5 heures en 2016/2017.
- 13 artistes mis à disposition par CDCN, à raison de 56 heures en 2016/2017.
- 9 accompagnateurs musiciens recrutés en direct, à raison de 419 heures en 2016/2017.

Au total, 64 enseignants ou artistes et 9 accompagnateurs musiciens sont intervenus en 2016-2017.

Tuteurs et jurés

- 16 tuteurs pour le DE Danse en 2016-2017 ont été choisis au sein du réseau des conservatoires et écoles de danse de la région et hors région.
- 12 jurés pour les Unités de d'Enseignement de Formation musicale et de Pédagogie en 2016-2017.

Examen d'Aptitude Technique (EAT)

- 2 sessions d'EAT rassemblant 22 jurés pour un total de 617 heures et 9 assistants jury pour un total de 203 heures.

LES MOYENS MATÉRIELS

À travers une convention, la ville de Lille met à disposition de l'école 110 m² de bureaux, ainsi que le partage de l'ensemble des locaux du CRR (hors locaux administratifs), équipés d'instruments de musique, valorisés à hauteur de 237 926 euros avec les fluides en 2017. Le CCN Roubaix - Hauts-de-France met ses studios à disposition de l'école, valorisés à hauteur de 20 000 euros en 2017.

Le développement de l'activité de la structure continue de se heurter à la capacité d'accueil des locaux qui lui sont mis à disposition. Ce développement est dû à la fois au recrutement d'un nombre croissant d'étudiants pour que l'établissement atteigne sa taille d'équilibre (166 étudiants physiques en 2017), mais aussi au développement des projets pédagogiques et artistiques qui constituent un des fondamentaux de la formation dispensée. Le nombre de salles nécessaires aux différentes formations est en augmentation, et l'ouverture des nouveaux cursus (DE direction d'ensembles vocaux, DNSPM de musiques actuelles amplifiées) n'a pu se penser que dans d'autres locaux à travers d'autres partenariats. L'éclatement géographique des formations (9 lieux de formation pour la formation initiale et la formation continue) a de fortes conséquences organisationnelles. De même, les bureaux de l'administration ont atteint un seuil critique d'occupation et il a été décidé de louer un espace de travail supplémentaire proche du Conservatoire de Lille, cet espace d'une superficie de 43 m² permet désormais aux responsables pédagogiques de disposer d'un lieu de travail.

Afin d'apporter des éléments de décision dans le cadre de la phase de revoyure du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, le Conseil de gestion a commandé une étude relative aux locaux de l'ESMD. Celle-ci a été réalisée par le cabinet Café Programmation, dans un esprit de complémentarité avec les moyens déjà existants et les structures partenaires historiques (CRR de Lille, École du CCN Roubaix - Hauts-de-France).

LES MOYENS FINANCIERS

Budget 2017 voté lors du conseil de gestion du 16 décembre 2016

ORIGINE DES RESSOURCES		ORIGINE DES CHARGES	
Ressources propres	6,40%	Charges à caractère général	24%
Ministère de la Culture / DRAC Hauts-de-France	53,60%	Charges de personnel et charges assimilées	76%
Ville de Lille	23,90%		
Université de Lille	6,40%		
Région Hauts-de-France	5,10%		
Département du Pas-de-Calais	2,80%		
CCN Roubaix – Hauts-de-France / Gymnase CDCN	1,80%		

LA PARITÉ À L'ESMD

Répartition femmes/hommes 2017 à l'ESMD :

■ *L'administration de l'ESMD comptait :*

13 personnes : 8 femmes (61,5 %) et 5 hommes (38,5 %)

Soit 11,75 équivalents temps plein (ETP) : 7,25 ETP femmes (61,7 %) et 4,5 ETP hommes (38,3 %)

■ *Le contingent des intervenants (enseignants, jurés...) comptait :*

387 personnes : 160 femmes (41,34%) et 227 hommes (58,66%)

Soit 7 ETP enseignants : 3 ETP femmes (42,85 %) et 4 ETP hommes (57,15 %)

■ *Parmi les étudiants (année scolaire 2017/2018) :*

150 étudiants : 96 femmes (64 %), 54 hommes (36 %)

.....

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

.....

L'école bénéficie du soutien de l'équipe administrative et technique du Conservatoire de Lille dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements.

À ce titre, les étudiants peuvent avoir accès à l'ensemble des locaux, à la bibliothèque, au parc instrumental et au soutien logistique de l'équipe technique pour leurs projets artistiques.

Directeur – Bruno Humetz

Administratrice – Jocelyne Fonteix

Chargée du suivi administratif et RH – Sophie Peugniez

Chargée du suivi administratif – Isabelle Galand

Chargé de communication et du numérique – Olivier Dubois

Danse

Responsable pédagogique danse – Pascal Minam-Borier

Coordinateur du département danse – Steven Hanebutt

Musique

DNSPM

Responsable pédagogique DNSPM / Relations internationales – Valérie Girbal

Coordinateur des formations musicales actuelles augmentées – Bertrand Lanciaux

Chargée de scolarité DNSPM, formation initiale – Justine Vambre

DE

Responsable pédagogique DE musique, formation initiale et continue – Jacqueline Bruckert

Coordinatrice du DE de direction d'ensembles vocaux – Brigitte Rose

Chargée de scolarité DE musique, formation initiale et continue et de la VAE musique – Annie Sorgniard

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

MUSIQUE – DNSPM

Cordes

Violon Fernand Iaciu, Sandrine Naudy, Ayako Tanaka

Alto Juliette Danel

Violoncelle Guillaume Lafeuille, Jean-Christophe Lannoy

Contrebasse Mathieu Petit

Bois

Flûte traversière Chrystel Delaval, Clément Dufour

professeur invité Magali Mosnier

Hautbois Baptiste Gibier

Clarinette Christian Gossart, Éric Perrier

Clarinette basse Alain Billard

Basson Jean-Nicolas Hoebeke

Saxophone Yves Tanguy

Cuivres

Cor Sébastien Tuytten

Trompette Pierre Perpète

Trombone Christian Bogaert

Tuba Gabriel Capet

Claviers

Piano Jean-François Boyer, Philippe Canesse, Jean-Michel Dayez

Piano option accompagnement Christophe Simonet

Instruments polyphoniques

Guitare Judicaël Perroy, Carlo Marchione

Harpe Anne Le Roy

Accordéon Vincent Lhermet

Percussions Aiko Miyamoto, Jean-Claude Gengembre

Instruments historiques

Flûte à bec Dominique Vasseur

Traverso Christine Jard

Clavecin Emer Buckley

Orgue Sophie Rétaux

Jazz

Frédéric Favarel, Sébastien Dochy, Christophe Hache, Nicolas Mahieux

Musique de chambre

Lidija Bizjak, Claire Désert, Christophe Simonet, Éric Perrier, Thierry Thibault et les professeurs du CRR mutualisés.

Lecture de répertoire

Cédric Dreger, Raphaël Godeau, Sophie Rétaux, Vincent Lhermet.

Pianistes accompagnateurs

Céline Binchet, Jennifer Meens, Mireille Méraud, Paulina Pollet, Katia Renard, Sabine Van Lerberghe

Musiques actuelles augmentées

Batterie Charles Duytschaever

Basse Joan Seconda

Claviers Ludovic Fiers, Jérémie Ternoy

Guitare Benjamin Collier

■ *Enseignements de la formation au DNSPM*

Atelier d'invention Pierre-Antoine Badaroux, Mathieu Fèvre

Petites formations jazz Pierre-Antoine Badaroux, Jérémie Ternoy

Pratique théâtrale Isabelle Richard

Gestes et postures du musicien Marie-Christine Mathieu

Module rythme Clara Canesse, Benjamin Huyghe

Environnement professionnel Frédéric Domenge, Jean-Luc Choquel

Ensemble vocal Brigitte Rose

Préparation à l'écriture du dossier professionnel Sophie Drinkebier, Julien Eouzan, Christine Loosfelt, Anne Sortino, Anouk Viné, Cécile Zobel

Gestion du Trac Patrick Roger

Introduction à l'EAC et suivi des projets EAC David Christoffel, Thierry Thibault, Fabien Cailleateau.

■ *Enseignements spécifiques à la formation au DNSPM de Musiques Actuelles Augmentées*

Informatique musicale Benjamin « aLb » Cramoisy

Histoire et analyse des musiques actuelles Olivier Julien

Techniques du son, écoute critique Olivier Lautem

Ear training Jérémie Ternoy

MUSIQUE – DE

■ *Enseignements de la formation au DE Formation Initiale*

Rythmique corporelle Clara Canesse

Didactique Jacqueline Bruckert, Jean-Michel Dayez

Didactique de l'instrument (2017) Vincent Lhermet, Christian Bogaert, Fabien Cailleateau, Arielle Gill, Anouk Viné, Olivier Talpaert, Tristan Manoukian, Christine Tembremade, Clara Isambert, Romy Bischoff, Didier Drinkebier, Jean-Robert Lay, Frédéric Basquin

Stage de tutorat Enseignants issus du réseau des CRR, CRD, CRC, CRI de la région des Hauts de France, Île-de-France, Normandie et Rhône-Alpes

Pédagogie de groupe Arlette Biget

Pédagogie du projet Sylvain Noël

Connaissance du milieu d'exercice Jean-Robert Lay, Frédéric Domenge

Techniques de communication, préparation aux entretiens Françoise Sablon

Préparation à l'écriture du dossier professionnel Jacqueline Bruckert, Agnès Dalarun, Anouk Viné

■ *Enseignements complémentaires et spécifiques à la formation au DE de direction d'ensembles vocaux*

Discipline principale (direction) Brigitte Rose
Analyse et écriture Franck Zigante
Culture et esthétique Christine Souillard
Phonétique Elza Lavoine, Anne Butruille, Helmut Hildebrandt
Technique vocale Françoise Semellaz
Accompagnement au piano Jacques Schab
Connaissance des groupes Jean-François Denis
Approche de la scène Isabelle Richard

■ *Enseignements de la formation au DE Formation Continue*

Soutien instrumental Enseignants issus du réseau des CRR et CRD de la région des Hauts-de-France
Gestes et postures du musicien Marie-Christine Mathieu
Culture musicale – Culture des arts Laetitia Marion
Formation complémentaire de l'oreille (Improvisation générative) André Dion
Initiation à la direction et à l'arrangement Jean-Charles Bentkowski, Patrick Baton, Matthias Muracciole
Accompagnement de projets artistiques Guy Danel, Aymeric Silvert, Mike Solomon, Claire Lamquet, Étienne Bouyer
Didactique Jacqueline Bruckert, Sophie Dufeutrelle, Jean-Christophe Garcia
Stage de tutorat Enseignants issus du réseau des CRR, CRD, CRC, CRI de la région des Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie
Pédagogie du projet Jean-Christophe Garcia
Connaissance du milieu d'exercice Marie-Madeleine Krynen, Joël Doussard, Michel Crosset
Apprentissage de la scène Thomas Debaene
Techniques de communication, préparation aux entretiens Marie-Madeleine Krynen, Jean-Marc Quillet
Préparation à l'écriture du dossier professionnel Adèle Bérard, Jacqueline Bruckert, Michel Lebreton, Aymeric Silvert, Violette Garnier, Daniel Lefèvre

DANSE – DE

Pédagogie – Éveil – Initiation Véronique Brunel, Sylvie Duchene
Pédagogie – Progression technique Pascal Minam-Borier, Catherine Petit-Wood, Georgina Ramos-Hernandez, Sylvie Robaldo, Keiko Sainthorant, Sébastien Thierry
Conférences – Ateliers Bruno Blanche, Jacqueline Bruckert, Charles Calamel, Tom De Cock, Jacques Gaillard, Virginie Garandeau, Coralie Hublier, Sébastien Laine, Irène Lautier, Isida Micani, Jean-Luc Plouvier, Brigitte Rose, Michèle Swennen
Analyse fonctionnelle Claudia Damasio, Clotilde Duhamel
Formation musicale Gwendal Giguelay, Marie-Martine Simandy
Cours techniques – Stages – Master Class Julie Bougard, Nicolas Chaigneau, Sandrine Dansois Squedin, Piet Defrancq, Karine Guizzo, Emmanuel Eggermont, Jacquelyn Elder, Julien Josse, Chinatsu Kosakatani, Céline Maufruid, Henri Mayet, Isida Micani, Yutaka Nakata, Ayelen Parolin, Catherine Petit-Wood, Bruno Pradet, Georgina Ramos-Hernandez, Keiko Sainthorant, Ennio Sammarco, Katie Swords, Enrico Tedde, Sébastien Thierry, Cyril Viallon, Gilles Veriepe
Accompagnement musical Arnaud Beaus, Gaëlle Busson, Julien Dassié, Johan Struyve, Julien Tortora



© Steven Hamerball



© Olivier Dubois

.....
NOUVELLES CONVENTIONS
.....

CONVENTION CADRE TRIENNALE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Orchestre de Picardie
Région Hauts-de-France

45 rue Pointin

80000 Amiens

Tél : 03 22 92 15 84

Numéro de SIRET : 780 603 734 00036 – Code APE : 9001Z

Licence d'entrepreneur de spectacles n° 2 - 1021976

N° TVA intracommunautaire : FR 63 780 603 734

Représenté par Monsieur Pierre Brouchoud, directeur général

Ci-après désigné par le terme « OdP»

d'une part

ET

Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille

rue Alphonse Colas

59000 Lille

Tél : 03 28 36 67 94

Numéro de SIRET : 538 675 828 00015 – Code APE : 8552Z

Licences d'entrepreneur de spectacles n° 2 - 1089620 et n° 3 - 1089621

Représentée par Monsieur Bruno Humetz, directeur

Ci-après désigné par le terme « ESMD»

d'autre part

IL EST PRÉALABLEMENT RAPPELÉ CE QUI SUIT :

L'Orchestre de Picardie

Fondé en 1984 l'**Orchestre de Picardie** a pour mission la production, la transmission et la diffusion de la musique symphonique. Depuis sa création il a évolué pour atteindre un effectif dit *Mannheim* de 37 musiciens permanents. La mission d'intérêt général qu'il développe à travers une saison de concerts dans les territoires de sa Région, les réseaux européens qu'il a créés, les partenariats durables dont il bénéficie concourent à déterminer une identité unique et témoignent de la modernité du projet qu'il conduit.

Attaché à une relation de proximité avec tous ses publics, l'**Orchestre de Picardie** produit quelque 100 concerts chaque année et en présente environ 80 en Région. Depuis de nombreuses années, il porte une politique d'éducation artistique et culturelle auprès d'un grand nombre d'établissements.

Il a mis en œuvre des partenariats de proximité et des projets d'insertion professionnelle avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole et l'Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille.

Grâce à des coopérations transversales et des commandes pluridisciplinaires, il développe de nouvelles formes d'expression artistique relevant du multimédia et étudiant notamment les rapports musique/image ou la captation du geste. Ces projets débouchent sur des ateliers immersifs et des concerts participatifs.

Par ailleurs, depuis 2003, il est chef de file du réseau européen d'orchestres - ONE® an Orchestra Network for Europe dont il est l'initiateur. Financé à cinq reprises par la Commission Européenne, ONE® est le seul réseau européen d'orchestres. De 2015 à 2019, il est soutenu au titre du programme Europe Créative.

L' Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille

L'Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille est un établissement d'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture et de la communication à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM) et le diplôme d'état de professeur de musique (DE). Il est également habilité à dispenser la formation menant au diplôme d'état de professeur de danse (classique et contemporaine). Depuis sa création en 2012, l' Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille développe et diversifie les mises en situation professionnelle de ses étudiants par le biais d'actions de diffusion et de médiation qui s'inscrivent sur le territoire et qui visent à leur donner une expérience concrète des réalités du métier. Ces immersions professionnelles viennent compléter les enseignements dispensés par l' Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille et l'université de Lille3 fin de les former au mieux à devenir des artistes créatifs, exigeants et engagés.

Depuis la création de la Région Hauts-de-France, les étudiants de l' Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille ont été invités régulièrement à participer à divers événements ponctuant les saisons de l'Orchestre de Picardie. Aujourd'hui, au delà de ces actions ponctuelles, les deux parties souhaitent s'engager dans une collaboration durable portant sur la professionnalisation des étudiants en cursus d'interprète, tout en s'inscrivant dans le développement culturel du territoire.

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La collaboration portera sur les actions suivantes :

Stages de formation au métier de musicien d'orchestre

L'OdP accueille en stage des étudiants sélectionnés lors d'auditions organisées par l'ESMD. Le programme des auditions est proposé par le directeur musical de l'OdP, en accord avec le directeur de l'ESMD.

Les étudiants sélectionnés participent à un ou plusieurs stages également appelés séries de concerts ou sessions d'orchestre. Les étudiants participent aux répétitions avec l'OdP et en principe à tout ou partie des concerts. Néanmoins, la participation effective à chaque concert sera soumise au résultat d'une évaluation à l'issue des répétitions. En cas d'évaluation négative,

l'étudiant ne pourra pas participer au(x) concert(x) de la série concernée. Cette évaluation orale est organisée avant la répétition générale par le chef d'orchestre, les solistes du pupitre concerné, les tuteurs et des représentants de l'ESMD. L'avis du chef d'orchestre sera prédominant.

Pendant toute la durée des sessions d'orchestre, les étudiants sont placés sous l'autorité du chef d'orchestre, du chef de pupitre et d'un tuteur nommé par le chef de pupitre.

Les étudiants participant aux répétitions et aux concerts seront en surnombre par rapport à la nomenclature nécessaire à l'exécution des œuvres. En aucun cas, ils ne remplaceront des musiciens de l'OdP, titulaires ou supplémentaires.

Une convention de stage individuelle tripartite est signée entre l'OdP, l'ESMD et chacun des étudiants, participant aux stages de formation au métier de musicien, définissant le cadre de cette participation.

Organisation d'une série dédiée

L'OdP prévoit dans le cadre de sa saison une série dédiée, qui concerne tous les étudiants de l'ESMD jouant d'un instrument pratiqué dans l'orchestre, complétés par des musiciens de l'OdP qui les encadrent. L'OdP définit la série dédiée dans le programme de sa saison en concertation avec le directeur de l'ESMD, le chef de l'OdP fait le choix du programme. L'ESMD détermine la liste des étudiants concernés par ce projet et la communique à l'OdP à la rentrée de l'année universitaire.

Concerts « mises en bouche »

L'OdP invite les étudiants de l'ESMD à jouer en première partie de concert, à raison de 3 ou 4 concerts dans la saison, en accord avec les organisateurs. Dans ce cadre, les étudiants de l'ESMD proposent un programme de musique de chambre ou d'orchestre à géométrie variable. Les projets proposés devront être validés par les enseignants référents et par le directeur de l'ESMD, puis ils seront soumis au directeur musical de l'OdP. Les concerts durent 30 minutes. Les répétitions générales des concerts se tiennent le jour même du concert, à un horaire déterminé au cas par cas.

Académie d'orchestre Tutti Pro

Tutti Pro est une activité de ONE® - *an Orchestra Network for Europe*. Ce réseau européen d'orchestres a été initié par l'Orchestre de Picardie qui en est le chef de file et le coordinateur depuis 2004. ONE® reçoit le soutien de l'Union Européenne dans le cadre d'un financement du programme CREATIVE EUROPE : CULTURE.

Les membres de ce réseau unique en Europe, actuellement constitué de 7 orchestres et une université, sont : Orchestre de Picardie (France), Jenaer Philharmonie (Allemagne), Slovak Sinfonietta Žilina (Slovaquie), Simfonični Orkester RTV Slovenija (Slovénie), Filharmonia Śląska im. Henryka Mikołaja Góreckiego (Pologne), Filharmonie Bohuslava Martinů (République Tchèque), New Symphony Orchestra (Bulgarie) et University for the Creative Arts (Royaume Uni).

Les étudiants de l'ESMD sélectionnés participent aux répétitions et au concert avec l'OdP. Pendant toute la durée des sessions d'orchestre, les étudiants sont placés sous l'autorité du chef d'orchestre, du chef de pupitre et d'un tuteur nommé par le chef de pupitre.

Une convention de stage individuelle est signée entre l'OdP, l'ESMD et chacun des étudiants, participant à l'Académie d'orchestre, définissant le cadre de cette participation.

Insertion professionnelle post-diplômes

L'ESMD organise des auditions pour les titulaires du diplôme national supérieur professionnel de musicien, elles sont co-présidées par le chef de l'OdP et le directeur de l'ESMD.

A l'issue de ces auditions, les sélectionnés peuvent rejoindre la liste des remplaçants de l'OdP.

Organisation ponctuelle de projets avec les compositeurs en résidence à l'Orchestre de Picardie

Formation en alternance

Un projet de Master professionnel de musicien d'orchestre en alternance, pour la deuxième année au sein de l'OdP, est en cours de validation à l'université de Lille3.

ARTICLE 2 – MISE EN OEUVRE

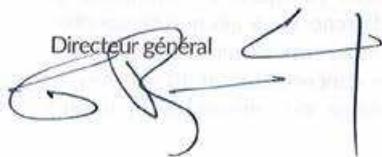
Ce partenariat fera l'objet de conventions annuelles qui fixeront la nature des actions et leurs modalités de mise en œuvre.

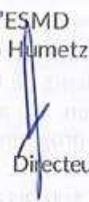
La présente convention cadre couvre les saisons 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. Elle est renouvelable par expresse reconduction. Chacune des parties pourra y mettre fin par notification écrite à l'autre partie. La résiliation sera effective dès la fin de la convention trisannuelle en cours.

Fait en deux exemplaires originaux, le mercredi 18 octobre 2017

Pour l'Orchestre de Picardie
Pierre Brouchoud

Pour l'ESMD
Bruno Humetz

Directeur général 


Directeur

CONVENTION ANNUELLE DE PARTENARIAT
Saison 2017/2018

ENTRE LES SOUSSIGNES :

**Orchestre de Picardie
Région Hauts-de-France**
45 rue Pointin
80000 Amiens
Tél : 03 22 92 15 84
Numéro de SIRET : 780 603 734 00036 – Code APE : 9001Z
Licence d'entrepreneur de spectacles n° 2 - 1021976
N° TVA intracommunautaire : FR 63 780 603 734
Représenté par Monsieur Pierre Brouchoud, directeur général

Ci-après désigné par le terme « OdP »

d'une part

ET

Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille
rue Alphonse Colas
59000 Lille
Tél : 03 28 36 67 94
Numéro de SIRET : 538 675 828 00015 – Code APE : 8552Z
Licences d'entrepreneur de spectacles n° 2 - 1089620 et n° 3 - 1089621
Représentée par Monsieur Bruno Humetz, directeur

Ci-après désigné par le terme « ESMD »

d'autre part

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Le partenariat entre l'Orchestre de Picardie et l'Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille défini dans une convention triennale pour la période 2017-2020 fait l'objet de conventions d'application annuelles qui fixent la nature des actions et leurs modalités de mise en œuvre.



POUR LA SAISON 2017-2018 IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - OBJET ET DUREE DES PRESTATIONS

1 – Concert Tutti Pro – Académie européenne d'orchestre

L'OdP invite 11 étudiants de l'ESMD à participer à une académie d'orchestre ouverte également aux élèves des 3^è cycles et CEPI des conservatoires. Un concert aura lieu le 17 février 2018 à 20h30 dans l'auditorium du CRR d'Amiens.

Les répétitions ont lieu à Amiens les 10, 15 et 16 février 2018. Générale et concert le 17 février 2018, selon un planning établi par l'OdP.

L'OdP prend en charge l'hébergement des étudiants le 15/02 au soir ainsi que le transport des leur sur la base du tarif SNCF 2^è classe.

L'OdP fournira les partitions nécessaires pour le concert et prendra à sa charge les frais de location éventuels.

Il sera fourni à un contrebassiste, pour les répétitions et le concert, un instrument professionnel.

L'ESMD prend en charge les repas des étudiants pendant la durée du projet : 10/02 midi, 15/02 soir, 16/02 midi et 17/02 soir.

L'ESMD se charge d'assurer la convocation des étudiants aux jours et heures indiqués par l'OdP, pour les répétitions et le concert. Une liste comportant les numéros de portable des étudiants sera transmise à la régie de l'OdP.

L'ESMD assurera une présence sur place auprès des étudiants pendant toute la durée du projet.

2 – Rencontre avec les compositeurs en résidence à l'OdP

L'ESMD organisera des rencontres pour ses étudiants avec les compositeurs Bernard Cavanna et Camille Pépin en prélude à un travail plus approfondi au cours de la saison 2018/2019.

L'ESMD prendra en charge la rémunération de leur intervention ainsi que leurs frais de déplacement à Lille.

ARTICLE 2 - PROMOTION ET COMMUNICATION

L'ESMD s'engage à ce que l'ensemble des étudiants intervenants accepte de prêter leur concours gracieux aux interviews ainsi qu'aux retransmissions partielles du concert et/ou des répétitions pour assurer la promotion des manifestations.

L'ESMD s'engage à fournir à l'OdP tous les éléments nécessaires à la publicité du concert : l'ensemble des éléments nécessaires au programme, les mentions obligatoires à faire figurer dans le programme ainsi que le logo de l'ESMD.

L'ESMD prête son concours à la promotion du concert auprès de son public habituel par le biais de son site internet et de tout support de communication qu'il utilise.

ARTICLE 6 – ENREGISTREMENTS ET RADIODIFFUSIONS

Les répétitions et concert auxquels participeront les étudiants pourront faire l'objet d'enregistrements sonores et / ou audiovisuels pour archives, promotion et/ou diffusion.

ES 2
3H

L'ESMD fait son affaire d'obtenir les autorisations et cessions de droits nécessaires à des enregistrements à des fins d'archivage ou de promotion de la part des étudiants participants. Ces autorisations sont communiquées et ces droits expressément cédés à l'OdP à titre gracieux. Aucune contrepartie financière ne sera versée quel que soit le support utilisé et la nature, commerciale ou non, de l'exploitation qui pourra être faite des enregistrements.

ARTICLE 7 - ASSURANCES

L'OdP déclare qu'il a souscrit une assurance Responsabilité Civile couvrant les personnes et les biens dans la mesure où sa responsabilité est engagée.

L'OdP déclare qu'il est assuré contre les risques d'incendie, d'explosion, dégâts des eaux, bris de glace, émeutes, mouvements populaires, tous attentats s'exerçant tant à son encontre qu'à celle de l'ESMD, et ce avec renonciation de recours de ce dernier.

L'OdP déclare, qu'en aucun cas, il ne sera tenu pour responsable des vols et/ou détériorations des biens et notamment des instruments appartenant aux étudiants de l'ESMD qui auraient lieu dans les locaux mis à la disposition par lui à ces mêmes étudiants sauf en cas d'effraction caractérisée.

Les étudiants sélectionnés pour l'académie continuent pendant la durée de ce projet à bénéficier du régime de la sécurité sociale auquel ils sont immatriculés pour les assurances maladie et maternité ainsi que, éventuellement, pour les prestations familiales. En ce qui concerne les accidents du travail, les étudiants bénéficient des dispositions de l'article L 412-8-2 du code de la sécurité sociale. En cas d'accident survenant à un étudiant soit dans les locaux de travail, soit au cours du trajet, le Directeur Général ou l'Administrateur de l'OdP s'engage à prévenir le plus rapidement possible le Directeur de l'ESMD qui lui transmettra le formulaire de déclaration approprié.

Les étudiants concernés sont couverts par l'assurance responsabilité civile de l'ESMD pour les dommages qu'ils pourraient causer pendant leurs stages. Par contre, l'ESMD informe les étudiants concernés qu'ils doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile et une assurance spécifique pour leur instrument de musique.

ARTICLE 8 - REGLEMENT INTERIEUR

Les étudiants de l'ESMD doivent se conformer aux règles édictées dans le règlement intérieur de l'OdP et aux usages de l'OdP.

En cas de non observation de ces règles, le Directeur Général ou l'Administrateur de l'OdP pourra en fonction de la gravité de la faute et après avoir pris l'avis du Directeur de l'ESMD, prendre des mesures d'exclusion individuelle ou collective.

ARTICLE 9 - DUREE DE LA CONVENTION ET RENOUVELLEMENT

La convention est conclue pour une durée allant de la date de signature au 30 juin 2018. Son renouvellement se fera par la rédaction d'une nouvelle convention.

POB
BK 3

ARTICLE 10 - ANNULATION

Au cas où un étudiant de l'ESMD se trouverait dans l'incapacité de participer au concert et d'assurer sa prestation par suite de maladie, d'une incapacité physique, ou pour toute autre raison que ce soit, l'ESMD s'efforcerait de trouver un remplaçant de niveau artistique équivalent. L'OdP s'engagerait à l'accepter.

ARTICLE 11 - COMPETENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre, après recherche d'une voie amiable, à l'appréciation des Tribunaux concernés.

Fait en deux exemplaires originaux, le mercredi 14 février 2018

Pour l'OdP
Pierre BROUCHOUD

Directeur général



Pour l'ESMD
Bruno HUMETZ

Directeur



.....

*LETTRE CADRE DE LA MINISTRE
DE LA CULTURE AUX DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ARTISTIQUE
ET CULTUREL*

.....



Ministère de la Culture

La Ministre

A l'attention de

**Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissements
d'enseignement supérieur artistique et culturel**

Paris, le **03 NOV. 2017**

Nos réf. : TR/2017/28389/CRA

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissements,

L'égalité entre les femmes et les hommes, au cœur du pacte social et républicain, a été consacrée « grande cause nationale du quinquennat » par le Président de la République. L'objectif que le Gouvernement se fixe est de faire progresser l'égalité des droits et de veiller particulièrement à assurer l'égalité dans les faits.

Pour que cet objectif puisse se traduire concrètement pour l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens, le Gouvernement a lancé le 4 octobre un Tour de France de l'Égalité destiné à recueillir les témoignages et les besoins des femmes et identifier les bonnes pratiques dans le cadre d'ateliers qui seront organisés sur tous les territoires. Un plan d'action interministériel 2018-2022 sera arrêté d'ici mars prochain.

Dans ce contexte, je souhaite que le ministère de la Culture poursuive et amplifie son action en faveur de l'égalité.

Il s'attachera à la progression de l'égalité professionnelle, notamment en matière d'accès à l'ensemble des métiers culturels et de rémunération, à faire progresser la part des femmes à la tête des institutions culturelles et dans la programmation de celles-ci, à rendre plus visibles les femmes et leurs œuvres dans tous les domaines culturels, et à favoriser l'accès aux pratiques culturelles de toutes les femmes, et notamment des femmes défavorisées ou isolées. A ce titre, je souhaite que la circulaire du 8 mars 2017 sur la parité dans le secteur de la création soit mise en œuvre concrètement. D'ici six mois, je demanderai aux directions régionales des affaires culturelles un bilan des actions entreprises.

Le ministère de la Culture mènera une action déterminée et portera une attention forte à la lutte contre les stéréotypes et contre les discriminations et les violences.

.../...

3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00

Il s'agit d'avancer de façon résolue dans cette direction, dès la formation artistique des jeunes enfants. Les inégalités constatées dans les pratiques artistiques amateurs et dans l'accès aux métiers du domaine artistique sont en effet généralement construites dès l'enfance, dans les conservatoires, dans les écoles d'enseignement artistique, à travers le choix des instruments, des esthétiques, ou dans la capacité qui est ou non offerte aux plus jeunes de se projeter dans certains métiers (direction d'orchestre, composition, techniciens du spectacle...).

Vous formez un réseau de 99 établissements d'enseignement supérieur accueillant près de 37 000 étudiants : ce réseau a un rôle majeur à jouer dans la préparation de l'avenir.

Je me suis déplacée jeudi 26 octobre dernier à la rencontre des étudiants, des professeurs, des directeurs de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais. L'échange ouvert qui a eu lieu montre qu'il est temps d'avancer vers un dialogue et des initiatives concrètes pour que les choses changent. Je souhaite que dans chaque établissement de l'enseignement supérieur artistique et culturel soit élaborée, durant l'année scolaire en cours, une charte éthique abordant tous les axes de travail et d'évolutions possibles et nécessaires (module de sensibilisation, jurys de sélection, modalités d'évaluation, pédagogie, vie quotidienne des étudiants et des étudiantes...). Ce travail doit se faire avec la direction, les étudiants et l'équipe pédagogique.

Je souhaite également que cette charte éthique intègre pleinement la prévention de toute forme de violence ou de harcèlement à l'égard des femmes, mais aussi des hommes. Les témoignages se multiplient pour révéler et dénoncer des situations inacceptables de violences, dans tous les secteurs professionnels, dont le champ de la culture et de la communication. Celui-ci peut porter de puissants changements.

La libération de la parole à laquelle nous assistons doit permettre d'agir contre l'impunité dont bénéficient souvent les auteurs des comportements aujourd'hui mis au jour, en encourageant celles et ceux qui en sont les victimes à sortir du silence et à refuser toute forme de harcèlement ou d'irrespect.

Cette charte doit permettre de concrétiser la transmission d'une culture de l'égalité aux étudiants des deux sexes pour lutter contre les stéréotypes et ouvrir le champ des carrières.

Changer les représentations passe également par le renforcement de la présence d'œuvres et d'auteurs féminines dans les corpus d'enseignement et les répertoires travaillés, en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière.

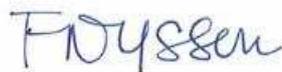
Il est essentiel qu'en tant qu'établissements d'enseignement supérieur, vous prépariez les étudiantes et les étudiants à une vie professionnelle placée sous le sceau de l'égalité et du respect d'autrui. Vous devez avancer vers la parité au sein des équipes pédagogiques –enseignants comme intervenants– ou encore des jurys, pour élargir les « modèles » proposés aux étudiantes et étudiants.

.../...

Je souhaite également que des modules de formation sur l'égalité soient, dès cette année, mis en place dans toutes les écoles supérieures Culture qui ne l'auraient pas encore fait, de même que des temps de réflexion sur les stéréotypes ou d'analyse des comportements, pour pouvoir les décrypter et, si nécessaire, y résister.

Nous avons une responsabilité collective dans ce combat pour l'égalité réelle. Je suis à vos côtés pour le mener.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Directeurs d'établissements, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise NYSSSEN

École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France
Rue Alphonse Colas 59000 Lille

tél. : +33 (0)3 28 36 67 90

www.esmd.fr

info@esmd.fr



Association Française des
Conservatoires de Musique et
de Danse de la Région Hauts-de-France



Erasmus+